LA LIBERTÉ

OBJECTIF DE LA LIBERTÉ
– Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.
MANDAT DE LA LIBERTÉ
– Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine.

543, rue Langevin, Tél.: 247-4823

60e ANNIVERSAIRE Vol. 61 No 13 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 27 JUIN 1973 60e ANNIVERSAIRE

Pourquoi le Tiers-Monde n'a pas imité l'Europe

Après avoir vu, dans un premier article, comment l'Angleterre a évolué de la révolution agricole à la révolution industrielle, nous allons voir pourquoi, depuis la fin du XIXe siècle, ces progrès économiques ne se sont pas fait sentir dans les pays qu'on appelle aujourd'hui le Tiers-Monde.

CLIMATS ET DISTANCES

Si on regarde la situation géographique des pays développés, on remarque une constante: l'ensemble des pays qui ont connu les révolutions agricole et industrielle au cours des XVIIIe et XIXe siècles est situé dans les régions tempérées. Les autres pays sous-developpés se trouvent dans des zones inter-tropicales ou tropicales. Comment s'expliquent ces situations de développement et de sous-développement?

1) Les climats tropicaux ont limité considérablement le progrès agricole; les sols depuis longtemps exposés à la chaleur avaient été appauvris; les maladies, dans ces zones ont plus tendance à ralentir l'activité humaine.

2) Les améliorations faites dans les zones tempérées n'étaient pas nécessairement acceptables dans les zones tropicales. Une amélioration importante dans la production du blé ne résultait pas, nécessairement, en une acceptation de ce progrès par les peuples d'Asie. On connaît le tabou de l'Islam contre le porc.

3) La diffusion des connaissances et des techniques nouvelles s'est faite d'autant plus tard que les distances étaient plus grandes. Ainsi, la Russie et le Japon n'ont été touchés par la révolution industrielle que peu avant le dernier quart du XIXe siècle. A ce moment déjà les connaissances et les techniques étaient plus complexes, donc plus difficilement transférables aux territoires du Tiers-Monde qui étaient de plus passés, dans leur grande majorité, sous la domination coloniale.

DOMINATION ET EXPLOITATION ou LES CONSÉQUENCES DE L'HISTOIRE

On se souvient que la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb remonte à 1492. C'est justement à partir de 1490 que commence l'ère des découvertes. C'est sûrement un des plus importants tournants de l'histoire de l'humanité; durant quatre siècles, l'ère du colonialisme, les pays européens feront la conquête des autres continents.

AMÉRIQUE LATINE – CARNAGE ET DESTRUCTION DU COLONIALISME

Vers 1520 débutait l'ère des Conquistadores. En une vingtaine d'années, quelques milliers d'Espagnols, aidés par des aventuriers portugais, français, flamands, ont réussi, avec des moyens relativement limités, à vaincre les civilisations inca et aztèque, parvenues à un haut degré de développement, mais avec des lacunes techniques lourdes de conséquence: absence de fer, d'armes à feu, de la roue et de chevaux. Cette conquête a eu pour résultat la mort des civilisations pré-colombiennes, car elle a été la cause de l'effondrement de leurs populations. Vers le début du XVIe siècle, il y avait environ 10 millions d'habitants en Amérique du Nord et plus de 50 millions en Amérique centrale et du Sud. Vers 1650, les 50 millions étaient réduits à 10 millions: effondrement de population désastreux dû aux massacres, aux épidémies très meurtrières causées par les virus et les microbes apportés en Amérique par les Européens (variole, typhus, lèpre, peste, dysentrie, fièvre jaune), et aux excès du système d'exploitation coloniale, tant minier qu'agricole.

Même après que ces régions eurent été décimées, on peut se demander: comment expliquer le non-transfert de la révolution industrielle dans les nouvelles sociétés qui ont surgi à partir du XVIe siècle en Amérique latine?

A part trois pays: l'Argentine, le Chili et l'Uruguay, dans le reste de l'Amérique latine, jusqu'en 1750, la colonisation s'est limitée à la recherche de métaux précieux et au pillage des trésors accumulés durant les siècles par les civilisations indiennes. Les marchands européens commencèrent ensuite, au profit presque exclusif des métropoles européennes, l'exploitation systématique des mines et des produits tropicaux (café et sucre surtout). Cette ingérence et cette domination politique européenne rendront difficile même après leur accession à l'indépendance, la réorientation de la politique économique des pays d'Amérique latine. Il ne faut pas oublier, non plus, que la domination économique de l'Angleterre et des Etats-Unis a succédé à la domination politique de l'Espagne et du Portugal. Les rapports de néo-colonialisme qui ont fait suite à ceux du colonialisme sont une forme aussi éhontée et plus subtile de domination. D'importantes études du rôle des sociétés trans-nationales, dans divers pays du Tiers-Monde, nous révèlent jusqu'à quel point ces sociétés tiennent le Tiers-Monde dans l'esclavage. Comme conséquence de l'activité de ces sociétés les consommateurs nord-américains, européens et du monde "développé" en général jouissent d'un niveau de vie matériel sans cesse plus élevé en tenant le Tiers-Monde dans un esclavage scandaleux.

L'AFRIQUE : ESCLAVAGE ET COLONIALISME

L'intégration du continent africain dans le réseau des échanges internationaux résultant des découvertes européennes remonte au XVIe siècle. Il existait alors un réseau triangulaire d'échanges: Europe, Asie, Afrique: les

suite à la page 3



(de gauche à droite) Annette Grenier, Nicole Kirouac, Monique Roy, Rita Dandeneau, Denise Legal, Joanne Lavallée, Lisette Gagné, Rosalie Fouillard, les candidates pour le concours de la Reine, avec M. Christian Leroy. photo La Liberté

A la fête Franco-Manitobaine

La 2e FÊTE FRANCO-MANITOBAINE se déroulait en fin de semaine à La Broquerie, avec quelques 4,000 participants. Dimanche le 24 fut couronnée la Reine de la FÊTE, Mlle Denise Legal, que l'on voit ci-dessus sur la photo, avec ses deux princesses: à droite, la première princesse, Joanne Lavallée (de La Salle en 12e année) et à gauche Rita Dandeneau (étudiante en 11e année au Collège de Saint-Boniface).

Mlle Denise Legal, native de St-Adolphe et en sa 10e année scolaire, a fait partie de plusieurs activités sur la scène provinciale: elle est la gagnante provinciale d'un concours de poésies; elle a fait du ballet; elle a participé dans une pièce avec le Cercle Molière; elle joue du piano et elle a aidé à organiser une Boîte à chanson à St-Adolphe. Ses sports favoris: le ballon-volant et la bicyclette.



Ces "jeunes crapauds" de l'école élémentaire de La Broquerie se méritaient des honneurs dans le concours des chars allégoriques : meilleure présentation d'un groupe. St-Lazare aussi s'est mérité des honneurs : meilleure représentation d'un village canadien-français. photo La Liberté



Les politiques canadiennes d'aide aux pays pauvres ne font que maintenir ces pays dans un état de pauvreté. Ce fait fut relevé récemment par le Rev. N. Bruce McLeod, modérateur de l'Eglise Unie du Canada. Le Canada accorde des emprunts avec intérêt, sous réserve que les pays récipiendaires dépensent les 2/3 de cet argent au Canada, alors qu'il y a d'autres marchés beaucoup moins chers. La dette des pays pauvres envers le Canada augmente continuellement, inexorablement comme la poignée d'une compagnie de finances. Aussi, GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) est une farce: l'établissement des tarifs se fait sans considération pour les pays du Tiers-monde, qui encore une fois sont relégués à un deuxième plan.

Le TURBO du Canadien National, remis en service commercial la semaine dernière, voyage à une vitesse moyenne de 80 m/h. Les trois trains de 9 voitures chacun effectue le voyage Toronto — Montréal dans un temps de quatre heures et dix minutes.

La revue MANITOBA TEACHER nous indique, au sujet des élections, qu'il y a 15 professeurs du système scolaire public, qui se sont lancés dans l'arène politique, qui sont candidats aux prochaines élections. De ces 15, douze sont des candidats néo-démocrates, deux sont des candidats conservateurs et il y a un candidat libéral.

Le Cercle Molière deviendra troupe professionnelle avant qu'elle ne fête son cinquantenaire en 1975. En effet, cette déclaration avait été faite par le directeur artistique de la troupe, M. Roland Mahé, lors de la réunion annuelle du CM le 28 mai dernier. Dans son statut de troupe professionnelle, le CM embaucherait un directeur administratif dont le salaire sera payé par le Conseil des arts du Canada et par le Conseil des arts du Manitoba. Un statut professionnel, c'est aussi un titre qui vaut une augmentation de 25 pour cent dans les subventions...

Notules électorales... jeudi, l'électorat du Manitoba peut se rendre aux urnes entre les heures de 8h00 a.m. et 8h00 p.m. ... les employés ont droit à trois heures consécutives pour aller voter... il faut être citoyen canadien et résident au Manitoba depuis 12 mois (au 25 mai dernier) pour avoir le droit de vote (en plus d'être âgé de 18 ans).

La prochaine fois que vous voulez vendre votre blé, mais qu'on vous impose un quota, vous pourrez vous poser de sérieuses questions... Le premier ministre de l'Inde, Indira Ghandi, dans sa tournée canadienne la semaine dernière, a manifesté son intérêt d'acheter pour son pays, suite à de récentes sécheresses. Le Canada a répondu ni plus ni moins qu'il fallait s'assurer que nous autres, on en avait suffisamment, et que ce n'était pas le cas dans ce moment! On suggère à Indira Ghandi de faire sa demande à l'automne, et à ce moment, peut-être, on pourra vendre quelques boisseaux... Non, mais c'est pas sérieux! Une société d'opulence devant un pays où sévit une famine, et on s'inquiète encore de voir baisser nos "réserves" de blé!

Les francophones peuvent se poser de sérieuses questions sur l'attitude du parti libéral vis-à-vis la francophonie, après les déclarations récentes du chef de ce parti, Israël Asper. En effet, Asper prétend que le gouvernement actuel n'a donné qu'un "lip service" aux francophones; il a aussi affirmé que lui-même avait un penchant pour le multi-culturalisme, et que les francophones auraient à "plier" un peu, sous un gouvernement libéral. Quand on pense à tout le travail fait par le gouvernement Schreyer en matière de droits linguistiques, et quand on entend les déclarations d'Asper, on peut se demander jusqu'à quel point le chef libéral se fout de la francophonie...

Concours d'épellation à l'école Lacerte

C'était le 12 juin, à 19h30, à l'école Lacerte, qu'avait lieu le terme du concours provincial d'épellation. La gagnante de la 4e année était Gisèle Paillé (école Provencher), et la gagnante de la 5e année était Evelyne Pelletier (école Lacerte). Voici la liste complète des finalistes:

(4e année) Anita Fouillard (St-Lazare), Elizabeth Wright (Sacré-Coeur), Nicole Sabourin (Ste-Marie), Gisèle Paillé (Provencher), Rachel Mireault (La Broquerie), Paulette Damphousse (Leteilier), Doris Philippot (St-Claude), Norma Leclerc (St-Laurent).

(5e année) Richard Huberdeau (St-Lazare), Franka Smredlj (Sacré-Coeur), Evelyne Pelletier (Lacerte), Doris Choiselat (La Broquerie), Louise Fortier (Letellier), Audette Dequier (St-Claude), John Premack (St-Laurent).

Les gagnantes ont été invitées avec leurs parents à la réunion annuelle de l'A.C.E.L.F.M., où elles reçurent un trophée, un bracelet et une plume. Tous les participants ont reçu un certificat et un disque offerts par la S.F.M. Les juges pour la soirée étaient Laurent Roy, président de l'A.C.E.L.F.M., Hubert Gauthier, directeur général de la S.F.M., et Marc Arnal, coordonnateur jeunesse à la S.F.M.

Les organisateurs prévoient répéter ce concours l'an prochain, étant donné sa popularité cette année, et remercient tous ceux qui ont participé ou ont collaboré à en faire une réussite complète.

M. Arnal



(gauche à droite) Evelyne Pelletier, gagnante du grade 5, et Gisèle Paillé, gagnante du grade 4.

Construction de 4 logements à St-Claude

L'Honorable Howard Pawley a annoncé récemment que le conseil d'administration de la Corporation Manitobaine du Logement et de la Rénovation Urbaine a autorisé un appel d'offres en vue de la construction de quatre logements familiaux à St-Claude.

Le village de St-Claude a coopéré avec la C.M.L.R.U. en déterminant le besoin de logements. Deux des logements comprendront trois chambres et les deux autres en auront quatre.

Le coût des logements est estimé à $70,000. La C.M.L.R.U. effectue des dons pour remplacer les taxes, d'un montant égal à celui des taxes municipales et scolaires pour ses propriétés. Une subvention annuelle de $7,500 sera partagée également entre les gouvernements fédéral et provincial.

Les loyers dans les logements de la C.M.L.R.U. commencent à $32 par mois pour ceux qui font moins de $192, et augmentent jusqu'au quart du revenu et au-delà de $400 par mois. Il y a une réduction de $2 pour chaque enfant à charge.

M. Howard Pawley a déclaré: C'était une habitude des gouvernements de toujours construire des logements pour les pauvres dans les grands centres urbains, par cette décision et d'autres du même genre, nous avons prouvé notre désir d'aider les gens à trouver des logements à un coût raisonnable dans les communautés de toutes tailles."

"Le programme de construction de ces logements est un des nombreux programmes qui nous permettent de résoudre le problème du logement au Manitoba", a ajouté M. Pawley, en se référant aux logements publics pour les personnes âgées et le futur programme d'assistance à la propriété, même pour les communautés qui n'ont pas les services requis par les autres organismes prêteurs.

Colloque Fédéral-provincial sur la traduction

OTTAWA — Des accords de coopération fédérale-provinciale pour le développement et l'extension des services de traduction et d'interprétation sont intervenus à la suite d'un colloque fédéral-provincial qui s'est tenu à Ottawa les 30 et 31 mai, en rapport avec les politiques de bilinguisme au Canada.

La mise sur pied d'un bureau de liaison comme moyen de coordonner les activités fédérales et provinciales a été acceptée. Ce bureau aidera à la mise en oeuvre des accords sur les entreprises communes incluant: le prêt temporaire de conseillers du Bureau de traduction du gouvernement fédéral auprès des établissements provinciaux de traduction; l'échange de textes à traduire, particulièrement en ce qui a trait aux langues étrangères; un échange de traducteurs et d'interprètes comme moyen de partage d'expérience spécialisée; l'échange de ressources terminologiques; des programmes de perfectionnement professionnel en matière de traduction.

Le gouvernement fédéral a réaffirmé son intention de fournir une aide technique et financière aux provinces dans le domaine de la traduction. A ce chapitre, il est prêt à payer la moitié des coûts, jusqu'à $1500 par année, pour des cours de formation s'adressant à un nombre de 25 étudiants désirant devenir traducteurs pour les gouvernements provinciaux; il acceptera de prendre jusqu'à 15 fonctionnaires provinciaux par année dans des cours de perfectionnement en traduction donnés au Bureau de traduction à Ottawa et il partagera le coût, jusqu'à concurrence de 50%, de la traduction des statuts et règlements provinciaux.

Le colloque a aussi porté son attention sur les moyens d'améliorer les communications entre les traducteurs d'un bout à l'autre du Canada et a considéré la possibilité d'émettre un cahier spécial, selon les besoins, afin de faire connaître aux traducteurs les nouveaux développements au sein de la profession et de les avertir des documents disponibles. Le Bureau de traduction a demandé la coopération des provinces pour développer le centre de documentation qu'il se propose de mettre sur pied et qui inclurait un index des traductions scientifiques et techniques importantes. On a pu donner aux participants du colloque une démonstration de la banque de terminologie sur ordinateur de l'Université de Montréal, grâce à un terminal installé dans la salle de conférences.

Le colloque a été ouvert par Jean Boucher, sous-secrétaire d'Etat et a été présidé conjointement par Monsieur Henriot Mayer, Surintendant du Bureau des traductions et par Monsieur Bruce Keith, directeur des programmes de langues.

L'OREILLE DE DENYS VS WATERGATE

L'Histoire de l'Antiquité nous a représenté Denys, roi de Sicile, étant le type de la tyrannie personnifiée.

Comme vous le voyez, ceta n'a rien à faire avec tous les charmants Denys contemporains que nous connaissons...

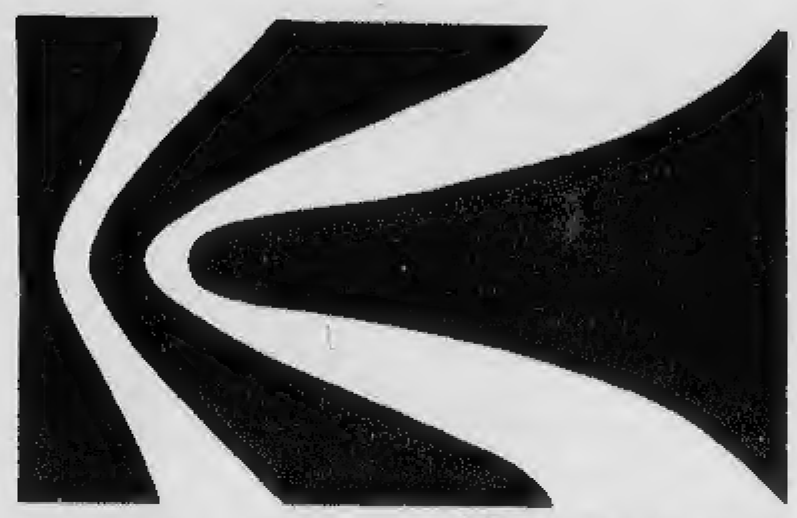
Celui dont je parle avait le génie rusé et les goûts d'artiste, mais espionnait les adversaires de son régime. Ce qui le distingue surtout, c'est sa prison d'Etat en forme d'oreille. D'après Lamartine, il avait construit un édifice où tous les entretiens et les murmures secrets venaient par un effet acoustique, se répercuter et se grossir dans un centre sonore. C'était l'oreille vivante de Denys.

Ne dirait-on pas qu'il avait devancé, en quelque sorte, l'édifice construit de nos jours comme celui de Watergate, qui a fait couler tant d'encre quand on parle de ce fameux scandale attribué à ce pauvre Nixon: "Haro sur le baudet" pour trouver le véritable coupable. Comme si l'Histoire de l'Antiquité, des Grecs, des Romains, des Anglais, des Français, n'a jamais commis aucun crime de lèse-majesté. Mais ce temps-là est passé depuis longtemps. C'est à cette sorte de tympan que les historiens ont donné le nom d'oreille de Denys.

Tout finira par s'éclaircir dans les mystères de notre humanité souffrante et malade, qui refuse de connaître d'autres scandales abominables qui sévissent dans notre société présente. Faudrait-il vous parler des lois qui semblent favoriser l'avortement? "Homicide point ne fera !" C'est inconcevable!

Dans cinquante ans d'ici, nos neveux auront oublié et méconnu le scandale de Watergate, qui s'estompera dans la mémoire de notre monde moderne pour faire place à d'autres calamités pires que celles dont nous parlons aujourd'hui...

Godias Brunet



vous m'en direz tant

chronique de l'Office de la langue française — par Louis-Paul Béguin

N'EN DÉPLAISE À McLUHAN

Nous étions arrivés à l'essor fabuleux du livre, grâce à l'invention miraculeuse de ce brave Gutenberg. Bientôt, il y eut dans chaque foyer, au moins un livre, ne fût-ce qu'un livre religieux. Puis la multiplication des livres s'accéléra avec la vulgarisation, la démocratisation de l'instruction.

Au Québec, le premier journal publié en français fut la Gazette littéraire de Montréal, qui parut en 1778. L'éditeur en fut Fleury Mesplet. De ses presses, sortit également le premier livre en français. Auparavant tous les livres lus au Canada étaient importés de France. La littérature française eut des débuts difficiles chez nous.

Aujourd'hui, on évalue à cinq cent mille le nombre d'ouvrages qui sont publiés chaque année dans le monde. Ce qui fait environ sept milliards de livres lancés sur les marchés, dans les librairies. Prenez en effet les librairies. Chaque petite ville, chaque petit village a sa librairie. Montaigne, entre parenthèses, parlait de sa librairie. Il voulait dire sa bibliothèque. De nos jours, les salles de lecture des librairies et celles des bibliothèques ne sont jamais désertes. Dans tous les cas, on assiste en ce moment à une recrudescence de l'industrie de l'imprimerie. Les livres de poche ont en effet permis la diffusion, à prix modique, de nombreux ouvrages jusqu'à maintenant trop chers pour les petites bourses.

Moi, ce que j'aime, c'est le silence de ma chambre et un bon livre. Là-dessus, je suis intraitable. Fermez-moi ce téléviseur "achalant". Eloignez-les enfants trop bruyants et fermez-moi les fenêtres qui donnent sur la rue, sa pollution par la poussière et par le bruit. Voilà, j'y suis. Commençons la lecture. Jusqu'à une heure avancée de la nuit, je vais voyager. Voyage autour de ma chambre, comme écrivit quelqu'un. Avec un livre d'aventure, un livre d'anticipation, un bon Simenon (hélas, Maigret n'aura plus d'aventures, son auteur a pris sa retraite) je me propose de m'évader, de me reposer. Le sommeil, après un bon livre, est facilement trouvé. Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais le livre, pour moi, c'est une chose sacrée. J'en suis entouré, ils débordent de partout. Jusque dans ma salle de bains. Enfin que faire sans le livre.

Quant à Monsieur McLuhan, qui prétendit il y a quelques années, fasciné par l'électronique et le jazz-band de l'audio-visuel, que le livre allait céder la place au message de l'image moderne, électrifiée et multipliée grâce aux techniques des média, je pense qu'il n'y a jamais eu autant de livres d'imprimés qu'en l'An de Grâce 1973. L'année 1973, d'autre part, fut la 1ère année du Livre international, ce qui signifie que le livre est en bonne santé, il me semble. Ne vous en déplaise, M. McLuhan, nous allons lire, et c'est tant mieux!

Le gouvernement approuve trois écoles pour Saint-Boniface

La commission scolaire de Saint-Boniface vient d'obtenir du ministère de l'éducation l'autorisation de construire 3 nouvelles écoles dans la région de Southdale.

Après avoir étudié un plan de cinq ans et à la suite de discussions entre la commission scolaire et MM. Hanuschak, Desjardins et Shafransky, cette autorisation permet de répondre aux besoins de nos élèves.

La commission peut dès maintenant procéder à construire :

- une école de 15 salles de classes (m à 8) qui sera située à l'ouest de la voie ferrée du Canadien Pacifique, aux angles des rues Pebble Beach et Willow Point et qui ouvrira ses portes en septembre 1974.
- une école de 16 salles de classes (m à 8) pour desservir les étudiants dans le secteur est de Southdale. Elle sera située aux angles des rues Shamrock et Beaverhill et ouvrira ses portes en septembre 1974.
- une école de 16 salles de classes qui desservira les élèves qui poursuivent leurs études en français. Le site de cette école n'est pas encore désigné mais est à l'étude. Cette école ouvrira ses portes pour septembre 1974.

En approuvant les deux premières écoles, le ministère de l'éducation répond aux besoins et désirs exprimés par la population de Southdale lors des rencontres publiques au sujet du plan de cinq ans. Ceci permet de construire des écoles qui répondent aux aspirations de la population locale.

L'information recueillie lors des rencontres publiques indique clairement que la population désire le moins de dérangements possibles. Il fut donc recommander de construire une nouvelle école pour desservir les élèves des programmes "A" et "B".

La commission scolaire justifie le site d'une école française dans la région de Southdale à cause du nombre de plus en plus croissant d'étudiants de cette région qui s'inscrivent dans un programme français.

Les espaces libres qu'elle nous anticipe dans les écoles des autres secteurs de la division seront utilisés pour des services éducatifs et communautaires.

En se penchant immédiatement sur nos problèmes, le gouvernement du Manitoba nous permet de répondre aux pressants besoins de nos étudiants sans pour cela occasionner d'inutiles frictions entre divers groupements de notre division.

suite de la page 1

cotonnades de l'Inde sont échangées pour l'or et l'ivoire africains: cet or et cet ivoire servent ensuite à payer les épices et les articles de luxe de l'Orient destinés au marché européen.

L'Afrique ne tarda pas à devenir le centre d'approvisionnement principal pour la main-d'oeuvre requise par les pays européens. Du XVIe au XIXe siècle quelque 15 millions d'Africains ont été ainsi transplantés en Amérique. Si l'on tient compte du haut taux de mortalité occasionné par les terribles conditions de transport, l'Afrique a ainsi certainement perdu plus de vingt millions d'habitants ou même plus de 30 millions selon certains.

L'exploration de l'intérieur de l'Afrique noire, qui allait aboutir à la colonisation et au partage éventuel de ce continent entre les pays d'Europe, commença vers la fin du XIXe siècle. Les Européens de divers pays exploitèrent alors l'Afrique pour en retirer les produits tropicaux et miniers dont ils avaient besoin.

Au nord du Sahara, la colonisation commença avec la prise d'Alger en 1830 et s'intensifia avec le transfert d'une population européenne qui dépassait le demi-million vers 1900. Après l'Algérie, ce furent la Tunisie, puis le Maroc qui tombèrent sous la domination coloniale.

Sous le colonialisme, l'Afrique fut dépossédée dans un effort des pays Européens en vue de s'enrichir. Sous le colonialisme, les Européens se servirent de l'Afrique comme immense réservoir de matières premières et de richesses à bon marché. La période du colonialisme contribua beaucoup au sous-développement du continent africain.

COMMERCE ET IMPÉRIALISME EN ASIE

Nous avons dit, plus haut, que "à partir de 1490, commence l'ère des découvertes". Pour ce qui est du continent asiatique, l'histoire de la première période des relations entre l'Asie et l'Europe, commence avec l'arrivée de Vasco de Gama en Inde, en 1498, et se termine aux environs de 1760. Au cours de cette période de deux siècles et demi, les Portugais et ensuite les Hollandais, les Anglais et les Français, grâce à leur puissance maritime, ont pu établir des relations commerciales régulières avec l'Asie. Le contrôle des autorités coloniales européennes ne dépassa toutefois pas tellement celui des ports. Le contrôle du commerce intérieur s'avéra plus difficile parce que, sur terre, le rapport des forces était nettement en faveur de l'Asie.

L'INDE BRITANNIQUE

La deuxième période des relations de l'Europe avec l'Asie débute vers la fin du XVIIIe siècle. C'est à cette époque que l'Angleterre va étendre ses tentacules sur le continent indien et affirmer son emprise commerciale. C'est ainsi que vers 1820, l'Inde, pays immense, était sous la domination directe ou sous le protectorat de l'Angleterre. Cette dernière avait déjà atteint le seuil de la révolution industrielle, comme on sait. A partir de 1813, l'Angleterre forçait les Indiens à acheter les cotonnades manufacturées dans les fabriques anglaises où les femmes et les enfants travaillaient seize heures par jour.

Au cours du 19e siècle, l'Angleterre fit en sorte que ses relations commerciales avec l'Inde empêchent pratiquement ce grand continent de développer son industrie textile. Ce qui se produisit c'est que l'Angleterre établit des relations telles qu'en retour pour les articles manufacturés et textiles anglais, l'Inde utilise ses meilleures terres pour la culture d'exportation: coton, jute, indigo, opium. Cette utilisation massive des meilleures terres de l'Inde pour la production de produits non-comestibles ne fut pas étrangère aux nombreuses famines qui sévirent en Inde durant la seconde moitié du XIX siècle.

Parallèlement à la colonisation britannique en Inde, les Hollandais établissaient leur colonialisme en Indonésie; un peu plus tard, les Français assumèrent le rôle de colonisateurs en Indochine.

PEUPLES AGRESSIFS et SOCIÉTÉS FIGÉES

Cette série d'articles, rappelons-le, tente de montrer les causes qui en sont arrivées à créer le fossé séparant l'hémisphère Nord riche et l'hémisphère Sud pauvre; nous avons vu comment la révolution industrielle a été à la source de ces différences et les raisons principales pour lesquelles elle ne s'est pas transmise aux pays du Tiers-Monde.

Pour que la révolution industrielle se produise en Angleterre, il avait fallu une évolution historique longue et complexe. Il apparaît que la même révolution industrielle qu'avait connu l'Angleterre n'avait pas de chance, à cette époque, de se répandre aux sociétés non-européennes parce que celles-ci n'étaient pas passées par les révolutions politique, culturelle, sociale et agricole considérées les préalables essentiels du phénomène de l'industrialisation.

D'une part donc, nous voyons que les sociétés non-européennes ne pouvaient s'industrialiser qu'à la condition de recevoir de l'Europe les connaissances et les techniques nécessaires à la dynamique industrielle. On a vu que les puissances colonialistes, d'autre part, n'avaient pas d'intérêt altruiste à promouvoir l'industrialisation de leurs colonies.

Nous pouvons donc tirer la conclusion suivante, au terme de ce deuxième article: la plus grande part de la responsabilité de la non-industrialisation du Tiers-Monde est imputable aux puissances européennes. On ne peut que porter un jugement sévère sur cet aspect précis du colonialisme. Il pourrait en être autrement si on s'attachait à d'autres aspects du colonialisme. Du point de vue du retard de l'industrialisation des pays non-européens par rapport à leurs pays colonisateurs, on voit que le colonisateur en est largement responsable.

Dans un troisième article de cette série, il est question: DU COLONIALISME AU SOUS-DEVELOPPEMENT OU LE TIERS-MONDE DEPUIS 1900.

préparé par Hubert Balcaen

EDITORIAL

LES DROITS DE L'HOMME...

Une usine employant 450 personnes (dont environ 50 % sont des femmes) opère selon deux listes de séniorité et catégories d'emploi, basées sur le sexe; de plus cette compagnie, au ralenti durant les mois d'été, a retenu les services de tous les hommes, en donnant congé à tout le personnel féminin.

A Brandon, une pétition signée de quelques résidents de cette ville demande qu'il n'y ait pas de maisons vendues ou louées au "Native people", demande suivie d'une étude policière intitulée "Problem Metis Families".

Le Village de Dauphin a une entente avec l'Union représentant les ouvriers de ce village, par laquelle le Village pouvait "mettre fin" à l'emploi d'une femme, lorsque celle-ci se mariait.

Ce sont là des exemples de discrimination apportés à l'attention de la Nouvelle Commission manitobaine des Droits de l'homme, en existence depuis le 13 août 1970.

En effet, c'est en 1968 que fut célébré le 20e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme (adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies), et deux ans après, le Manitoba adoptait sa Loi sur les Droits de l'homme, devenant ainsi la 5e province canadienne à avoir une commission se préoccupant spécifiquement des Droits de l'homme.

Les officiers de la Commission furent immédiatement débordés de travail, indice certain de la nécessité de cette Loi, révélation aussi des nombreux cas de discrimination, et l'approfondissement des préjugés chez certains individus. Après 21 mois d'existence, la Commission avait reçu 699 plaintes formelles, 79 plaintes non-formelles, et plus de 10,000 demandes.

La Loi, nous indique un rapport récent ("A Report on Progress to December 31, 1972) fut inaugurée afin d'avoir un moyen de combattre toute discrimination, si subtile soit-elle, afin d'assurer une véritable dignité humaine.

La Loi défend toute discrimination (de race, nationalité, religion, lieu d'origine) sur les enseignes publiques, dans les places ou utilités publiques, le logement, l'embauche, les demandes d'emploi, le membership dans une Union et les contrats offerts au public.

Durant l'année 1972, 91.8 % des plaintes avaient comme origine une discrimination à cause du sexe; 4 % à cause de la race; 2.4 % à cause de la nationalité; 1.6% à cause de la religion.

Normalement, il suffit que la Commission entre en contact avec l'Union ou l'administration en question pour que, dans un esprit conciliatoire, les mesures discriminatoires soient abolies. La Commission peut aussi imposer des amendes, tel que le révèle le cas de deux femmes à l'emploi de McGavin Toastmaster Ltd. qui s'étaient plaintes d'avoir été injustement mises en congé, alors que les services d'hommes avec moins de séniorité étaient retenus; elles s'étaient plaintes aussi de discrimination dans le membership de l'Union. Après enquête, la Commission a déterminé qu'il y avait en effet infraction de la Loi, a exigé de l'Union la discontinuation des mesures discriminatoires, et a demandé qu'une indemnité de $500. soit payée aux deux plaignantes.

Dans tout "mal social", il importe non seulement de remédier et rectifier les injustices actuelles. Il importe aussi d'élaborer un programme "préventif", un programme d'éducation et de sensibilisation qui aideront à éviter que le "mal" ne se reproduise. Il en est ainsi pour les Droits de l'homme, et la Commission manitobaine qui se donne comme une de ses fonctions de combattre les stéréotypes et préjugés qui sont inculqués dans nos jeunes, et qui se fortifient avec l'âge. La Commission veut donc faire connaître la Loi, maintenir un contact avec les groupes affectés (minorités, employés, unions) et détruire des stéréotypes inculqués et fortifiés de génération en génération.

La Commission considère aussi qu'un programme éducationnel, dans les écoles, qui traite des Droits de l'Homme, serait la base de ses objectifs éducationnels à long terme. Un programme pilote a été élaboré et fut utilisé dans six écoles manitobaines (1972-73).

Vraiment l'on peut dire que lorsqu'une société offre à ses membres les moyens de surmonter l'exploitation et l'injustice, cette Société se préoccupe véritablement du bien-être de ses citoyens.

Hubert Pantel

lettres

C'EST POUR QUAND, LA PAIX?

C.P. 177
Baldur, Manitoba
le 5 juin, 1973

Le Rédacteur en chef,
a/s La Liberté
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba

Cher Monsieur,

Il me semble que les faits exposés dans ma lettre, publiée dans LA LIBERTE du 25 avril 1973, non seulement mettent en cause, inculpent et condamnent Israël d'une manière flagrante, mais ils pulvérisent aussi son porte-parole, M. Solomon, à tel point que celui-ci m'a attribué des dires que je n'ai jamais faits. Ma lettre en question traite de l'état pitoyable des juifs sefaraddis en Israël, où on les traite comme des citoyens de deuxième classe. Je n'ai fait aucune mention du conflit entre l'Irak et le Koweit. J'ai cité l'éditeur juif (KOKHAVI SHEMESH) du BLACK PANTHER israélien. Je peux faire d'autres citations d'autres journaux israéliens autrement que le BLACK PANTHER, comme MA'ARIV, HAARETZ et HA' OLAM HAZEH, et d'autres écrivains juifs comme L.F. Stone, Uri Avnery et Alfred Lilienthal, mais je ne veux pas abuser de l'hospitalité de LA LIBERTE et je réfère M. Solomon seulement au MA' ARIV du 12 et du 26 mars 1971, et du 14 mai 1971, dans l'espoir que M. Solomon trouverait ces journaux israéliens des organes de la presse démocratique. Je suis certain que M. Solomon sera convaincu que les juifs sefaraddis sont les nègres blancs de l'état dit hébreu.

En Irak les fêtes juives sont des fêtes nationales malgré le fait que la majorité des Irakiens ne sont pas des juifs. En israël, en revanche, on profane les lieux saints. L'archevêque orthodoxe Theodorus d'Amman a accusé les israéliens d'être entrés dans l'église du Sépulcre Saint, d'avoir brisé le Candélabre et les peintures religieuses au tombeau du Christ et d'avoir insulté le Christ (JERUSALEM POST, le 11 juillet, 1971). Le Cardinal Stefanos, le patriarche copte, a accusé Israël d'avoir mis le feu délibérément au monastère de Santa Catherina en Sinaï (INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE, le 2 décembre 1971). Le patriarche Athenagoras a envoyé un mémorandum au souverain Pontife dans lequel il avait prié le pape de sauver Jérusalem et de mettre un terme à la discrimination israélienne contre les Chrétiens et les musulmans de cette cité. Dans l'appel, le patriarche a dit qu'Israël emploie des méthodes nazies contre les hommes, les femmes et les enfants arabes (Reuter, le 7 octobre 1971).

Israël déplace les palestiniens et exproprie leurs terres. Il a dynamité les deux villages catholiques de Biram et Ikrith; Israël a expulsé les fermiers bédouins de Rafiah et il a brûlé les champs et les maisons d'Akraba (LE MONDE DIPLOMATIQUE, octobre 1972).

Le fait que M. Solomon essaie de cacher est que l'état dit hébreu est un état "colonialiste, militariste et pharisaïque" - je cite ici le journaliste israélien Amos Kenan. C'est un état qui, en fin de compte, ne veut pas la paix. La vérité que M. Solomon ne peut pas dissimuler est qu'Israël a rendu les efforts déployés par M. Gunnan Jarring vains. Israël a bloqué la mission du médiateur des Nations Unies en refusant de répondre à son mémorandum du 8 février 1971. Si l'état sioniste désire la paix, il doit respecter le droit des palestiniens à l'autodétermination.

Israël doit renoncer à son objectif d'un Eretz Israël du Nil à l'Euphrate; il doit renoncer à ses campagnes de terrorisme contre les palestiniens. Le général John Glubb rapporte qu'en décembre 1947, il demanda à un responsable sioniste du gouvernement mandataire comment l'état juif pensait résoudre les difficultés suscitées par le fait que les palestiniens constitueraient la moitié de la population du futur état (envisagé par le plan de Partage)? Le responsable sioniste lui répondit: "On s'arrangera; quelques massacres prémédités nous débarrasseront d'eux". Cet esprit malheureusement continue à se répandre dans l'état dit Hébreu, comme l'avait dit le général canadien E.L.M. Burns après le massacre de Kafi Kassen en 1956.

"Sion sera sauvé par la droiture": M. Solomon "et ceux qui s'y convertiront seront sauvés par la justice". Esaie 1, 27.

Bien à vous,

M. Hawash

NOTRE 60e ANNIVERSAIRE

Ottawa, le 12 juin 1973

Le Rédacteur en chef,
La Liberté,
607, rue Langevin,
Saint-Boniface, Manitoba

Cher monsieur,

Je suis heureuse de venir vous féliciter à l'occasion du soixantième anniversaire de votre estimé journal.

En apportant aux gens de l'Ouest les nouvelles en langue française, vous rendez à notre pays un service inestimable. Car sans vous, en effet, il y aurait danger que nous perdions cet héritage qui nous fut légué par les intrépides explorateurs, missionnaires et commerçants qui ouvrirent l'Ouest canadien.

Puissent leurs descendants et les autres Canadiens de l'Ouest jouir encore longtemps du privilège de lire La Liberté.

Sincèrement vôtre,

(Mme) A.E.H. Heath

Sénateur

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

LA LIBERTE

Desservant 13,000 foyers au Manitoba français

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée.

Gérard GAGNON
Directeur
Hubert PANTEL
Rédacteur
Marcel GAUTHIER
Conseiller Publicitaire

Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à : La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. (tél.: 247-4823).

Abonnement annuel —	Canada :	$7.50
	Etats-Unis :	$8.50
	Etranger :	$9.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd.
Transcona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement no 9477.

JEUNESSE/CANADA/MONDE

"Dix sont partis, mais nous on tient au projet"

Jeunesse Canada/Monde est une Association privée à but non lucratif offrant un programme jeunesse à dimension internationale. Cette année, 240 canadiens ont été envoyés dans 5 différents pays d'outre-mer. Une manitobaine, Claire Combot (ancienne secrétaire aux bureaux de LA LIBERTE) est actuellement en Tunisie, et nous a écrit ses impressions du pays et de Jeunesse Canada/Monde.

BIR EL BAY – Le 2e projet pour mon groupe était à l'Ecole Nationale de formation des Cadres de la Jeunesse de Bir El Bey, 13 kilomètres de Tunis. Il y avait 80 étudiants – dont 7 étaient des filles – âgés de 18 à 24 ans.

Ce que JCM (Jeunesse-Canada-Monde) avait à faire à Bir El Bey était la vie d'un étudiant de la région. On se levait à 7h30, on prenait le petit déjeuner à 8h00 et les cours pratiques commençaient à 8h30 (arts plastique, musique, danse, photographie, etc.). Il y avait chaque matin deux cours d'une durée de 2heures chacun.

A 12h45, on allait déjeuner. Les repas à Bir El Bey étaient bons, moins épicés qu'à Kerkennah, et il y avait souvent de la viande.

Vers 2h30, je partais avec les autres canadiens pour rencontrer une des classes d'étudiants pour le travail. Le travail! Il fallait pelleter du sable, transporter de la roche, nettoyer les fossés et niveler des cours. Ce n'était pas très forçant, et ça nous permettait de causer avec les étudiants. Après le travail (à 5h00), un bon thé et des biscuits nous attendaient. On parlait de travail, on plaisantait, ou parfois je retournais au dortoir pour parler avec les autres filles, ou pour me coucher jusqu'au souper. A 6h45, la cloche sonnait pour avertir que c'était l'heure du souper, et à 7h00, les portes de la salle à manger étaient ouvertes. A cette heure règne une ambiance très vivante: tout le monde a fini sa journée, on échange des informations sur nos pays, on chante. Après le souper, les étudiants peuvent jouer au ping-pong, aux cartes, etc. à l'école. Une fois par mois, le club de ciné présente un film.

A 10h30, tous doivent être rentrés dans leur dortoir. Ils ne peuvent pas sortir des lieux de l'école avant les samedis après-midi, et doivent être de retour le dimanche soir.

J'étais bien à Bir El Bey. La nourriture était bonne, il y avait de bonnes douches chaudes, mon linge était lavé par l'école et j'avais un lit confortable. Le dortoir était froid et humide, mais les couvertures du pays me gardaient au chaud.

Les règlements sont sévères, et il y a des étudiants qui n'aiment pas cette école. Ils sont là pour s'instruire, en vue de faire quelque chose de bon dans leurs vies. Mais, ils sont quand même des humains et veulent un peu leur liberté. La troisième année ils avaient fait la grève pendant une journée, parce que la direction ne voulait pas entendre ce qu'ils avaient à dire. La grève dans une école tunisienne, ça ne se fait pas! Alors, le ministère de la jeunesse s'en est mêlé, et après deux mois d'attente, le verdict est arrivé: les étudiants ne seraient pas mis à la porte, mais ils auraient une réduction d'allocation.

KEF – Le troisième projet était à Ennajet, un petit village de 20 familles dans la région du Kef, à l'ouest de Tunis. Nous avions notre propre maison sur une ferme coopérative. Le travail, le matin, avait rapport à la ferme: nettoyer l'étable, soigner les animaux, conduire le tracteur et traire les vaches. Il y avait aussi le berger que nous pouvions aider (ou plutôt suivre). Les ouvriers étaient bien gentils: ils prenaient toujours le temps de répondre à nos mille questions. La cuisine et le maintien de la maison occupaient cinq personnes par jour, une différente équipe à tous les quatres jours. Les après-midi étaient libres.

maine, j'étais à l'étable. Je me suis rendu compte que toutes les vaches, celles du Canada et de la Tunisie, étaient faites pareilles; mais il y avait quelque chose de différent sur cette ferme: il fallait traire les vaches à la main à 2h00 a.m. et à 7h00 p.m., nettoyer l'étable avec un balai fait de racines, donner de la paille à manger aux animaux et on parlait en arabe aux vaches!

A midi, tout le monde rentré, on s'approchait de la table: de la bonne soupe chaude, des légumes frais et de la viande – soit du boeuf, agneau, ou même du sanglier que des chasseurs nous apportaient.

L'après-midi, j'allais rendre visite chez une des familles. Vers 6h30 p.m., on se réunissait encore tous pour le souper, encore dans une ambiance vivante, alors que tout le monde racontait sa journée. L'électricité arrivait vers 6h00 p.m., parfois, et quand il y en avait, ce n'était pas fort!

Le soir, on chantait, accompagnés de nos deux guitaristes, on crochetait (même quelques-uns des garçons), on jouait aux cartes avec des tunisiens qui venaient passer la soirée avec nous.

Fatma, la femme du directeur de la coopérative, est venue nous montrer comment préparer du couscous, le mets national de la Tunisie. J'ai trouvé chez elle une amitié chaleureuse. Je suis allée la voir quelques fois, et elle me montrait tous ses ouvrages au crochet, à la broderie, etc. C'était impeccable; les tunisiens sont forts sur le crochet et la broderie.

La température au Kef durant notre séjour était très variée: très chaud, froid, il pleuvait, et il a même neigé. Aussi, en ce temps, il y eut une inondation dans la plus grande partie du pays, avec plusieurs pertes: récoltes, animaux, maisons et même quelques personnes.

Jusqu'à la fin de ce camp au Kef (10 avril), nous étions plutôt isolés des autres canadiens, nous n'étions pas au courant du nouveau qu'il y avait avec JCM. Un jour, un du groupe est allé à Tunis, et il a vu un de nos coordinateurs. Il a appris qu'une dizaine de canadiens de JCM en Tunisie retournaient ou étaient retournés au Canada, à cause de difficultés d'adaptation, ou qu'ils ne croyaient plus en JCM, ou qu'ils trouvaient que six mois ici, c'était trop long. Mais nous, on tient au projet, on se donne toujours un petit coup de coeur pour s'encourager. On fait encore des efforts pour s'intégrer dans ce milieu étrange pour nous.

Claire Combot

RICHER

Les Jeunes chanteurs de Montréal, ensemble vocal mixte sous la direction du Frère Julien Hamelin, seront à Richer le dimanche 8 juillet. Ils chanteront à la messe de 10h30, et donneront leur récital à 8h00 p.m. à l'église.

Le Frère Julien Hamelin, s.c., directeur et fondateur de "Les JEUNES CHANTEURS de MONTREAL" est un authentique pionnier dans l'organisation des choeurs d'enfants qui se sont fait entendre depuis quelques années.

Il a consacré toute sa vie à l'enseignement de la musique et ses succès sont bien connus dans toutes les capitales canadiennes.

Les JEUNES CHANTEURS de MONTREAL sont tous des étudiants de l'Ecole Secondaire Jean-Baptiste-MEILLEUR ou de son voisinage. Leur moyenne d'âge est de 17 ans.

Cet ensemble musical, fondé en 1951, a déjà donné près de ONZE CENTS récitals dans les salles paroissiales, les auditoriums, les salles de concerts et même devant les 30,000 personnes de l'Empire Stadium de Vancouver.

Nos chanteurs et chanteuses, à l'heure actuelle, sont apparus vingt fois à la télévision, ont chanté une centaine de fois à la radio et ont enregistré une trentaine de disques.

Ils se sont fait entendre dans deux cent vingt-cinq villages, de St-Jean, T.N. à Victoria, C.-B., de Hearst, Ont. à Chippewa Falls, Wis., Etats-Unis.

Les JEUNES CHANTEURS DE MONTREAL donneront aussi des récitals à Ste-Rose-du-Lac le 9 juillet, et à St-Claude le 31 juillet.

AUBIGNY

Mme Alice St Onge 882 2380

Le 16 juin fut célébré à l'église de Ste-Agathe le mariage de Mlle Louise Robert, fille de M. et Mme René Robert, avec M. Gilbert Ouimet, fils de M. et Mme Adrien Ouimet. La réception eut lieu dans la salle Normandin d'Aubigny. Un grand nombre de parents et amis se réunirent pour fêter les nouveaux époux. A cette occasion, sont venus d'Edmonton M. et Mme Adrien Chartier, Mlle Simone et Lorraine Chartier et M. Pierrette Turcotte; sont venus de Thompson, M. et Mme Donald Ouimet et M. Raymond Ouimet.

Mme Anita Pelland est revenue enchantée d'un voyage à Vancouver, où elle visita sa tante, Mme Amanda Goddu, et plusieurs cousins et cousines. Elle se rendit à Victoria visiter les "Butcher Gardens". Sur le trajet de retour, elle s'arrêta à Edmonton chez sa cousine, Sr Louisa Dupuis, des Soeurs Grises. En compagnie de celle-ci elle se rendit à St-Paul rencontrer Mgr Raymond Roy.

Le samedi 16 juin, l'abbé Boisjoli voulut recompenser ses Chevaliers de l'autel. Il leur fit visiter le Zoo, le PAN-AM pool, et les amena faire du patin à roulettes; ils allèrent aussi dîner chez MacDonalds.

ST-GEORGES

Mme Thérèse Vincent 367-2597

Le nouvel exécutif du Club sportif de St-Georges (1973-74) est composé des membres suivants: Sévère Vincent, président; Benoit Fisette, vice-président; Thérèse Vincent, secrétaire; Annette Dupont, trésorière; Lorraine Raymond, gérante d'affaires. Les directeurs sont: Théodore Dupont, Germaine Dupont, Madeleine et Marc Guimond, Gilles Goulet, Gilbert Papineau, René Raymond.

La Caisse populaire de St-Georges sera fermée du lundi 9 juillet au vendredi 20 juillet et ouverte comme à l'ordinaire le 23 juillet.

M. et Mme Edgar Vincent et M. et Mme Alain Chèvrefils sont allés à Hinton (Alberta) pour visiter plusieurs parents et amis. Ils sont aussi allés à Kimberley pour visiter M. et Mme Richard Vincent.

M. et Mme Wilfrid Goulet de Kenora ont passé quelques jours à St-Georges, chez des parents et amis.

La Ligue des femmes catholiques de St-Georges tient à remercier toutes les personnes qui ont travaillé, d'une façon ou d'une autre, à refaire le plancher de la salle paroissiale.

ADHÉSION DU MANITOBA AU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES PETITES FERMES

OTTAWA, juin 1973 — "Il me fait plaisir d'annoncer qu'à la suite de longues négociations le Manitoba a donné son adhésion de principe au Programme de développement des petites fermes", a déclaré récemment le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan.

"De part et d'autre, les fonctionnaires sont à rédiger les dernières modalités de l'accord qui, prévoit-on, sera signé sous peu", a ajouté le Ministre.

On fera connaître les détails de l'entente au moment de la signature.

Six provinces canadiennes participent déjà au Programme de développement des petites fermes: l'Alberta, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique, l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse.

Le programme aide les agriculteurs désireux d'aménager des fermes familiales plus rentables et aussi les exploitants qui préfèrent s'orienter vers un métier non agricole ou projettent de prendre leur retraite.



50e ANNIVERSAIRE

M. et Mme Charles Napoléon (Paul) Dupas, du 162, avenue Monck, ont célébré leur 50e anniversaire de mariage le 20 juin dernier (ils furent mariés dans la Basilique de St-Boniface le 20 juin 1923). Ils ont aujourd'hui 13 enfants, 65 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

M. Dupas a été comptable employé par la ville de St-Boniface pendant 17 ans; il fut secrétaire-trésorier de la municipalité de La Broquerie pendant 9 ans, il a travaillé comme comptable avec Brabant pendant 5 ans et fut 19 ans au service de la Crémerie de Saint-Boniface, d'où il s'est retiré en 1971.



à l'autre

M. Armand Guenette 683-2390

ST-LAZARE

Lors du "Fat Stock Show" annuel de la Société d'agriculture de Foxwarren, on y voyait pour la première des animaux laitiers. C'était une première pour cette société rendue possible grâce au Club Laitier, du Club 4-H de St-Lazare. En très peu de temps, nos jeunes ont appris à préparer leurs animaux et à les conduire dans l'arène. Le Grand Champion alla à David Deschambault et le deuxième prix à Charles Fouillard. Nos félicitations à tous les jeunes qui ont participé, ainsi qu'à leurs parents et bravo pour le beau travail accompli. Vous nous avez fait honneur. Nous espérons pouvoir publier quelques photos de cette journée la semaine prochaine.

Le dimanche 10 juin avait lieu le deuxième tournoi annuel de baseball mineur et ce fut un succès à tous les points de vue. Vingt-six équipes étaient inscrites dans les différents groupes. Il y avait des équipes de Minnedosa et même de Boissevain, en plus des villages environnants. Les organisateurs avaient aménagé 5 terrains de jeux sur les terrains du vieux Fort Ellice pour cette occasion. C'est donc dire que le tout marcha rondement. On évalue à plus de 1,000 personnes le nombre de ceux qui ont participé et assisté à ce tournoi. Les recettes de cette journée serviront à promouvoir les sports mineurs chez nous.

Les organisateurs de ce tournoi désirent remercier tous ceux et celles qui ont aidé à faire de cette journée un si grand succès.

Les responsables de la journée sportive annuelle, qui aura lieu le dimanche 5 août, nous avisent que $2,500.00 seront donnés en prix pour les différents tournois de balle. Des équipes du Manitoba, de la Saskatchewan et des Etats-Unis ont été invitées pour ce tournoi spécial. On nous dit que, à date, 8 équipes ont accepté l'invitation. Vous aurez donc la chance de voir du baseball à son meilleur.

Toutes nos félicitations à Marie-Anne Fenez, qui vient de graduer comme garde-malade, à l'hôpital Général de Winnipeg.

Il paraît que les soumissions pour la construction du foyer pour les vieillards seront demandées au cours du mois de juillet et que les travaux commenceront au début de septembre.

Mme R. Thorrion 878-3341

LORETTE

Le 17 juin, un programme comprenant 30 numéros de musique et de danse à claquettes, le premier de ce genre, fut présenté au gymnase de l'école Lagimodière. Les participants venaient de Lorette, La Broquerie, Ste-Anne et Winnipeg. Les personnes présentes ont bien apprécié cette démonstration.

La tempête de grêle et de vent (presque tornade) a fait des ravages dans Lorette, principalement dans les environs de la rivière Seine, à l'est de Lorette, le jeudi 14, vers 6h00 p.m. La récolte fut endommagée énormément; des vitres furent brisées par la grêle, poussée par un vent violent; de gros arbres furent déracinés et des graineries ont été endommagées, même transportées par le vent à une certaine distance de leur emplacement. Une roulotte, dans laquelle étaient M. et Mme Gerry Bohémier et leurs petites jumelles de 3 ans et demi, fut renversée de ses blocs de ciment, et les vitres furent brisées.

ST-MALO

Le dimanche 17 juin, il y eut fête à St-Malo, à l'occasion du 30e anniversaire sacerdotal de l'abbé Edouard Fontaine (venu de la Louisiane, en vacances au Manitoba pour deux semaines). La fête, organisée par les familles Fontaine et Sabourin, se déroulait au sous-sol de l'église de St-Malo. Etaient présents: l'abbé St-Laurent, l'abbé David Roy, l'abbé Nadeau, M. le docteur et Mme Georges Sabourin, la plupart des frères du curé Fontaine, ainsi que ses proches amis.

Il y avait messe à midi, concélébrée par les abbés Fontaine et St-Laurent, suivie d'un dîner en commun.

Un merci spécial à la famille Cyrille Sabourin pour avoir organisé la journée, un merci au curé Nadeau pour son église, et un merci à la chorale

Mme Armand Désilets 367-2385

POWERVIEW

Ernest, fils de M. et Mme Paul Sherstone, est venu passer deux mois de vacances chez sa famille. Il revient du séminaire San Vittorino de Rome, Italie, où il était depuis septembre 1972. Il prenait sa première année de théologie à l'Université de Rome. Nous te souhaitons de bonnes vacances, Ernest.

Le vendredi 15 juin, l'on avait préparé dans la salle Légion une soirée pour M. et Mme Oscar Vincent. M. Vincent prend sa retraite à la fin du mois, après au-delà de 20 ans de travail pour la compagnie Abitibi, au moulin à papier de Pine Falls. Les amis leur présentèrent une bourse, et les enfants un joli petit chien qu'ils désiraient depuis longtemps. Mais le cadeau le plus apprécié fut certainement la surprise que leur fit leur fille Eillaine, venu de Nanaimo, C.-B., pour l'occasion, et qui passa près d'une semaine avec eux. La soirée s'est terminée par un délicieux goûter. Longue et plaisante retraite à Oscar et Mary!

Le samedi 13 juin, à 7h00 du soir, en l'église Notre-Dame-du-Laus, M. le curé Eugène Hébert célébrait le mariage de John MacLellan et Colette Ste-Croix. Les témoins étaient M. Arthur Brude, un ami, et M. Omer Ste-Croix, père de la mariée. Les demoiselles d'honneur: Simone Desrosiers et Claire Ste-Croix, accompagnées par Allan MacDonald et Gérard Bruno. La petite Anita Dion était bouquetière et le petit René Ste-Croix le page. Les servants de messe étaient David Nault et Paul Desrosiers. Mme Gérard Chartier touchait l'orgue. Il y eut réception et souper à la salle paroissiale, et l'on dansa à la musique de Joseph Lavoie. Après un voyage d'une semaine, les nouveaux époux partiront pour l'Allemagne, où M. McLellan, des Forces Canadiennes, est stationné pour une couple d'années.



propos de saison..

Le soin de vos cheveux pour la saison estivale

Au printemps et en été, la chaleur, l'humidité et le vent obligent à des soins capillaires spéciaux pour éviter la sécheresse du cheveu et protéger la mise en plis.

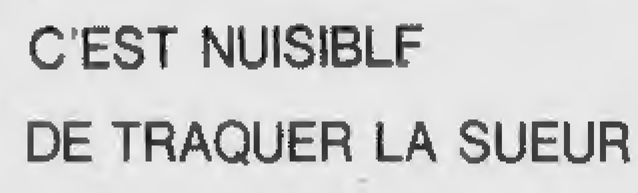
Pour remédier à l'aspect désordonné d'une chevelure décoiffée par le vent, ayez recours à un fixatif sans laque, pouvant également servir de lotion à mise en plus. Il vous faudra peut-être aussi laver vos cheveux plus fréquemment. En ce cas, il est essentiel de choisir une formule de shampooing appropriée a votre type de cheveux, normaux, gras ou secs, pour vous assurer que ces champooings répétés ne privent pas vos cheveux de leurs huiles essentielles et de leur humidité.

Un conditionnement régulier, après chaque shampooing, est très important toute l'année: mais en été, quand les cheveux sont exposés à la chaleur, au soleil, au vent, au chlore des piscines, vous devrez peut-être avoir recours, une ou deux fois par mois, à un traitement spécial pour cheveux abimés. Vous appliquerez généreusement cette riche crème sur le cuir chevelu et les cheveux, après le shampooing, vous l'y laisserez de 20 à 30 minutes avant de rincer la chevelure. Cette crème agit sans le moindre apport de chaleur. Entre les traitements, une application régulière de rinçage-creme ou de conditionneur instantané renforcera leur effet.

Pour maintenir en souplesse les coiffures naturelles en vogue actuellement, on a créé une nouvelle sorte de fixatif sans laque. Clairol, par exemple, a mis au point son nouveau fixatif Final Net, sans laque, pour aider la chevelure à garder son aspect naturel tout en la maintenant en place. Ce produit non aérosol est concentré. Comme il ne contient pas de gaz propulsif, tous ses ingrédients sont entierement utilisables et il n'y a aucune perte. Final Net est muni d'un atomiseur qui aide a contrôler la brumisation afin d'assurer la quantité exacte de produit sur la chevelure.

Ce genre de commodité a pour but de vous épargner du temps et de la peine au cours de vos traitements spéciaux de printemps et d'été. Final Net peut également être utilisé pour conditionner et mettre les cheveux en plis. On le vaporise alors sur la chevelure apres le shampooing en peignant pour faire pénétrer et on éponge les cheveux avec une serviette. Apres quoi les cheveux sont mis en plis, peignés et vaporisés de nouveau pour assurer une coiffure plus durable. Le nouveau Esay Comb Easy Set, combine une lotion à mises en plis et un rinçage-creme en un seul produit qui assure deux opérations en une.

Apres chaque bain dans la piscine, rincez toujours vos cheveux a fond et conditionnez-les. Les produits chimiques à base de chlore ont souvent tendance a réagir avec ceux que contiennent les teintures et les décolorants capillaires, les permanentes et les produits utilisés pour défriser, ce qui desseche les cheveux et les rend difficiles a coiffer. Gardez la tête couverte en prenant votre bain de soleil et en jouant au tennis ou au golf, en bateau ou en bicyclette et chaque fois que vous vous exposez au soleil intense.



C'EST NUISIBLF DE TRAQUER LA SUEUR

La transpiration ne doit être jugée excessive que si elle dépasse vraiment les limites habituelles. Vouloir "traquer" la sueur, l'empêcher à tout prix de se manifester serait nuisible.

Il est normal, par exemple, de transpirer abondamment quand il fait très chaud, après un exercice violent ou l'absorption de liquides glacés (pensez-y au bal et en soirée: boire glacé rafraîchit, mais fait transpirer).

Par sa composition naturelle, la sueur est à peu près inodore, elle ne devient désagréablement odorante que par suite de fermentation, de transformation chimique sur le corps et les vêtements. Il faut cependant convenir que sous des influences variées (état nerveux, déséquilibres hormonaux, anémie, sédentarité abusive ou nourritures pimentées: ail, oignons, ciboule...) la sueur prend parfois une odeur spécifique désagréable.

Quand la transpiration dépasse les bornes normales ou qu'elle s'exagère à certains endroits, il faut soigner à la fois l'état général et l'état local.

La transpiration excessive est un des inconvénients passagers de la puberté et même de l'adolescence. Les jeunes filles coquettes en sont souvent bien ennuyées. Cette même disgrâce peut d'ailleur reparaître à la ménopause, pour la même raison de déséquilibre endocrinien, mais c'est plus rare.

Outre les soins redoublés de propreté; bains, savonnages, ablutions fréquentes (même en cours de journée, quand c'est possible) il y a la ressource des déodorants et des antisudoraux.



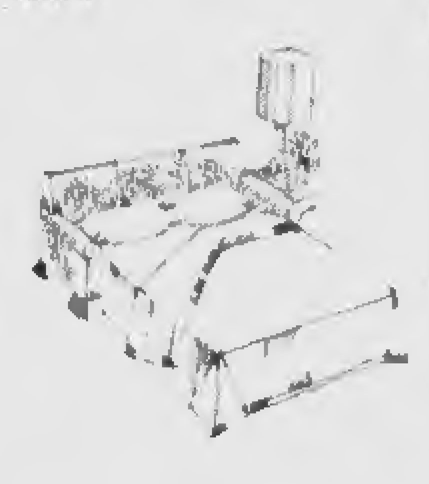
Les meubles à double emploi comme ce canapé-lit de Kroehler sont une bonne façon de faire face à la hausse du coût de la vie tout en gagnant de l'espace.

Le mobilier compact jouit d'un regain de popularité

par NANCY JONES

LE mobilier à double emploi jouit d'une popularité toujours plus grande au Canada. Laraison en est évidente lorsqu'on jette un coup d'oeil à l'indice du coût de la vie et constate que le logement et l'épicerie sont les deux articles qui montent le plus rapidement dans l'échelle. De plus en plus de Canadiens doivent tirer le meilleur parti de ce qu'ils ont au lieu de déménager dans un appartement plus spacieux ou d'acheter cette maison plus grande.

Voulant joindre l'utile à l'agréable, les consommateurs choisissent des tables octogonales pour les lampes, des unités modulaires compactes, des lits de capitaine et des sièges coffres. Mais l'article le plus populaire de tous est certainement le canapé-lit. Mise de côté sa commodité, les progrès réalisés dans le domaine du style ont grandement contribué à sa popularité. En effet, il est maintenant impossible de différencier un canapé-lit d'un canapé ordinaire.



Un canapé-lit coûte généralement de $80 à $100 de plus qu'un canapé ordinaire comparable, mais c'est là une économie si on tient compte du prix d'un lit et d'un matelas achetés à part. Un bon conseil si vous avez l'intention d'acheter un canapé-lit: écoutez! Un bruit grincheux quand vous ouvrez le lit est votre avertissement sonore d'une mauvaise fabrication. Et ne vous gênez pas, faites-le rebondir. Des ressorts bruyants seront ennuyeux en vous assoyant et le seront encore plus en essayant de dormir. Si vous pouvez sentir la monture, c'est qu'il n'y a pas assez de bourrures.

Une bonne fabrication extérieure en dit habituellement assez long sur l'intérieur. Voyez si les coutures sont droites et cousues avec du fil assorti au tissu et si les boutons et autres garnitures sont bien posés. La jupe et les plis doivent être alignés, égaux et bien pressés. Touchez le tissu et les bourrures pour constater leur douceur, portant une attention toute spéciale aux bourrures des coins des bras et du dossier.

Ce sont les petits détails qui dénotent parfois la qualité — comme une construction équilibrée qui permet de basculer le canapé vers l'avant pour faciliter le nettoyage. Une marque bien connue et respectée telle que Kroehler et une garantie du fabricant sont d'autres indices d'une bonne qualité. Ne vous fiez pas au prix. Il est parfois élevé simplement parce qu'un tissu dispendieux a été utilisé.

Mais peu importe le prix, les consommateurs considèrent toujours le canapé-lit comme une bonne aubaine car ses possibilités sont illimitées. Les parents en achètent souvent un pour que leur fils ou leur fille ait un "salon" dans leur chambre à coucher, ou encore pour transformer la chambre d'invité en une pièce qui peut être utilisée par toute la famille. Pour les nouveaux mariés, souvent aux prises avec un budget assez serré, le canapé-lit est la solution idéale car il est économique à l'achat et convient bien aux petits appartements.

Kroehler Mfg. Co. Limited a publié plusieurs guides sur l'achat et l'entretien des meubles. Pour en obtenir un exemplaire gratuit, écrivez au Centre d'information sur l'ameublement, 165 University Ave., Toronto 1, Ontario.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS:
Starword Communications Ltd.
165 University Avenue
Toronto 1, Ontario.
(416) 863-1754; 366-5801





ailleurs au Canada

AU QUÉBEC

LA TRAGÉDIE DU TIERS-MONDE: NOTRE REFUS DE PARTAGER

(extrait du journal ENSEMBLE)

"La tragédie du Tiers-Monde ne peut s'arrêter si les pays bien pourvus ne prennent pas conscience de l'urgence, pour tous, de participer à l'avènement d'un PARTAGE plus équitable des richesses. Jusqu'à maintenant tous, même le mouvement coopératif, refusent de partager."

C'est par cette constatation assez dramatique que le président directeur général de la CIDR canadienne a abordé les commentaires qu'il a livrés à l'assemblée annuelle de la compagnie, au sujet des problèmes de développement des pays moins favorisés.

On trouvera, ci-après, un extrait de l'allocution de M. Raymond Audet où, comme il le signale lui-même, il s'inspire de l'opinion de personnes qualifiées dans les questions de développement.

"Le comité spécial sur la pauvreté du Sénat canadien a conclu, en 1971: "... le système économique qui permet à beaucoup de Canadiens de s'enrichir est le même qui crée la pauvreté."

Aujourd'hui, tout comme hier, un quart de la population mondiale, y compris le Canada, contrôle et consomme les trois-quarts des ressources et des services de la planète.

Au Canada, la croissance du produit national brut n'a pas rétréci l'écart entre le riche et le pauvre. Au contraire, il s'est élargi.

La cruelle réalité, c'est que le Tiers-Monde est la victime du système économique qui permet aux pays riches de posséder des institutions qui les ont rendus riches et qui continuent à les enrichir de plus en plus.

NE PAS S'IMPOSER

Les pays en voie de développement, même s'ils "étaient inondés de capitaux et de technologie" ne pourraient surmonter l'écart qui les sépare des pays riches. Seule, la mise en place d'institutions adéquates qui ne soient pas imposées de l'extérieur mais qui émergent du libre choix des populations peut assurer une amélioration. Cette liberté à assurer aux populations "implique le pouvoir de décider, de construire, de changer, de marchander, de négocier, d'avoir son mot à dire dans les affaires de sa propre vie et de son propre monde."

"La pensée et les postulats qui motivent actuellement notre participation à l'entreprise du développement international doivent être modifiés."

Si nous voulons connaître le point de vue du Tiers-Monde, qu'il nous suffise d'écouter le président de la Tanzanie, M. Julius Nyerere, qui, en 1970, déclarait: "... l'objectif du développement, c'est l'Homme. C'est la mise en place des conditions à la fois matérielles et spirituelles qui permettent à l'individu et à l'espèce humaine de se réaliser."

"Nous avons la conviction qu'il y a des choses plus importantes dans la vie que de ramasser des richesses, et que si la recherche de l'opulence entre en conflit avec la dignité humaine et l'égalité sociale, ces valeurs-ci auront la priorité. Ceci peut paraître très académique, mais il s'agit, en fait, d'un principe fondamental."

Ces déclarations ne rejoignent-elles pas les objectifs du mouvement coopératif? Est-il chimérique de croire que le mouvement coopératif canadien peut, dans un geste de solidarité, tendre la main aux populations du Tiers-Monde dans le but avoué de mettre à la disposition des populations défavorisées, la philosophie coopérative de l'efficacité de ses techniques, cette arme qui a si bien servi les Canadiens dans leur lutte contre le système qui les oppressait et qui, aujourd'hui, écrase le Tiers-Monde? Le mouvement coopératif canadien peut-il, par son silence et son absence, demeurer complice du système économique qui opprime le petit, le faible, le sans-défense?

La CIDR, par son appartenance à un groupe dont l'expérience dans le Tiers-Monde est reconnue, s'avère un outil valable qui permet au mouvement coopératif canadien de jouer efficacement son rôle, sur le plan national et international, dans la lutte contre la pauvreté et la misère.

Des démarches précises seront entreprises en vue de créer cette solidarité du mouvement coopératif dans un effort collectif de participation à des projets précis où l'expérience coopérative canadienne peut être mise à contribution et aussi afin de sensibiliser, par cet effort commun, les membres des coopératives à la tragédie des peuples défavorisés."

EN SASKATCHEWAN

ON FÊTE MGR DECOSSE

(extrait du journal L'EAU VIVE)

"Fundamentum Christus." Le fondement c'est le Christ... Telle était la devise de cet Evêque, Mgr Aimé Decosse, cet Evêque qui présida pendant près de vingt ans aux destinées de notre diocèse de Gravelbourg.

Aimé Decosse était né à Somerset au Manitoba, le 21 juin 1903. Après l'école primaire, il entra au Collège de St-Boniface et y termina sa Philosophie et Lettres... Ensuite le Grand Séminaire de Québec, et son Doctorat en Théologie à l'Université Laval.

Il fut ordonné prêtre le 4 juillet 1926... et nommé évêque en novembre 1953, et consacré en la Cathédrale de Gravelbourg, le 20 janvier 1954...

Depuis bientôt vingt ans, il présidait aux destinées de cet évêché qui fut créé en 1930, détaché du diocèse de Regina.

L'un des plus petits diocèse du monde par le nombre de sa population et l'un des plus étendus du monde de par sa superficie... 16,000 âmes réparties sur un territoire équivalent à un vingtième de celui de la France!

Pendant vingt ans ce fut sa devise: "Fundamentum Christus" "Soyons toujours fidèles dans le Christ", nous a-t-il exhorté dans son allocution qu'il prononça mercredi le 23 mai au banquet d'adieu donné en son honneur.

Ce fut une magnifique journée que celle-là... Tout le clergé régulier et séculier du diocèse était réuni en la Cathédrale autour de notre Evêque pour célébrer une messe d'actions de grâce... 40 prêtres autour du Maître-Autel et autour de ces prêtres, les fidèles... Belle image d'une Eglise militante...

Les sermons furent prononcés en français par M. Bérubé, curé de Laflèche, et en anglais par M. l'Abbé Lucien Rodrigue, curé d'Assiniboia...

La Messe terminée, les invités se rendirent à la salle paroissiale pour le banquet... La période des discours fut dirigée par M. Raymond Piché de Gravelbourg... Trois orateurs à présenter: M. l'Abbé Oscar Lemay, curé de Val-Marie, chargé de rendre les hommages du clergé et des laïcs; Mgr Gérard Couture, Vicaire Capitulaire, les hommages de la Corporation diocésaine; Mgr Couture remit à Mgr l'Evêque une bourse, fruit d'une souscription lancée à travers tout le diocèse, dont le montant aura permis à Mgr l'Evêque de racheter la voiture que la Corporation diocésaine avait mise à sa disposition.



NOUVELLES NORMES DE SÉCURITÉ DES VEHICULES AUTOMOBILES

OTTAWA – Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a rendu publics à la fin de mai des projets de modification au Règlement sur la sécurité des véhicules-automobiles visant à améliorer les ceintures de sécurité, les pare-chocs, l'accélérateur et le système d'éclairage.

Les normes actuelles prévoient l'installation, dans les automobiles vendues au Canada, de ceintures de sécurité comportant une partie sous-abdominale et une partie baudrier distincte. En vertu des modifications proposées, l'efficacité des systèmes de protection de l'occupant sera accrue grâce à l'installation obligatoire d'une ceinture de sécurité à trois points d'une seule pièce. Un rétracteur d'urgence assurera aussi à l'occupant une liberté de mouvement sensiblement plus grande. Cette modification dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1er janvier 1974 n'entraînerait aucune augmentation sensible du prix des automobiles.

On a en outre étudié pendant un certain temps la possibilité de poser un système de verrouillage qui empêcherait de démarrer la voiture si les ceintures de sécurité des places avant occupées n'étaient pas attachées. Ce dispositif n'a cependant pas été rendu obligatoire pour les automobiles de 1974 parce qu'il existe encore des doutes quant à sa fiabilité et sa capacité de favoriser l'utilisation des ceintures de sécurité. Au Canada, ce système sera en conséquence optionnel sur les automobiles de 1974. Toutefois, les responsables canadiens vont suivre de près l'expérience pour déterminer s'il y aurait lieu d'imposer, à une date ultérieure, l'installation de ce dispositif sur les voitures vendues au Canada.

Le pare-choc arrière de toutes les voitures de tourisme canadiennes construites après le 1er janvier 1974 devra pouvoir supporter un impact à une vitesse de 5 milles/h tout en protégeant les composantes mécaniques essentielles du véhicule. La forme actuelle ne prévoit qu'une vitesse d'impact de 2,5 milles/h.

Les essais décrits dans le projet de modification favoriseront aussi l'établissement d'une hauteur de pare-chocs normalisée pour la plupart des automobiles construites après le 1er janvier. Cette mesure réduirait sensiblement l'importance des dommages matériels auxquels sont exposés les véhicules en cas de collision, puisque des pare-chocs placés à une hauteur uniforme amortiraient considérablement la violence du choc. Les véhicules décapotables, "hard-top" ou sans sièges arrière qui ont un empattement de 115 pouces ou moins ne seront pas assujetties à ces dispositions avant l'année du modèle 1975.

Le projet présenté par M. Marchand comprend également une nouvelle norme de sécurité visant à prévenir le blocage de l'accélérateur en position ouverte. A cette fin, deux mécanismes distincts assureront le retour automatique du papillon des gaz à la position de ralenti en cas de rupture d'un élément quelconque du système d'accélération.

Des modifications à la norme concernant le système d'éclairage des véhicules rendront obligatoires, pour les voitures de tourisme, des indicateurs de direction à retour automatique et amélioreront d'une façon générale, les caractéristiques d'éclairage des véhicules. De plus, les motocyclettes devront être munies elles aussi d'indicateurs de direction.

LE CHRÉTIEN ET LA POLITIQUE

Une action politique au service de l'homme, dans un effort de compréhension mutuelle

RENAISSANCE DES UTOPIES

Aujourd'hui d'ailleurs, les faiblesses des idéologies sont mieux perçues à travers les systèmes concrets où elles essaient de se réaliser. Socialisme bureaucratique, capitalisme technocratique, démocratie autoritaire manifestent la difficulté de résoudre le grand problème humain de vivre ensemble dans la justice et l'égalité.

Comment pourraient-ils, en effet, échapper au matérialisme, à l'égoïsme ou à la contrainte qui, fatalement, les accompagnent? D'où une contestation qui surgit un peu partout, signe d'un malaise profond, tandis qu'on assiste à la renaissance de ce qu'il est convenu d'appeler les "utopies", qui prétendent, mieux que les idéologies, résoudre les problèmes politiques des sociétés modernes? Il serait dangereux de le méconnaître, l'appel à l'utopie est souvent un prétexte commode à qui veut fuir les tâches concrètes pour se réfugier dans un monde imaginaire.

LES CHRETIENS DEVANT CES NOUVEAUX PROBLEMES

Devant tant de questions nouvelles, l'Eglise fait un effort de réflexion pour répondre, dans son domaine propre, à l'attente des hommes.

POUR UNE PLUS GRANDE JUSTICE

Une plus grande justice reste à instaurer dans la répartition des biens, tant à l'intérieur des communautés nationales que sur le plan international.

CHANGEMENT DES COEURS ET DES STRUCTURES

Aujourd'hui les hommes aspirent à se libérer du besoin et de la dépendance. Mais cette libération commence par la liberté intérieure qu'ils doivent retrouver face à leurs biens et à leurs pouvoirs; il n'y arriveront que par un amour transcendant de l'homme, et par conséquent, par une disponibilité effective au service. Sinon, on ne le voit que trop, les idéologies les plus révolutionnaires n'aboutissent qu'à un changement de maîtres: installées à leur tour au pouvoir, les nouveaux maîtres s'entourent de privilèges, limitent les libertés et laissent s'instaurer d'autres formes d'injustice.

SIGNIFICATION CHRETIENNE DE L'ACTION POLITIQUE

N'est-ce pas ici qu'apparaît une limite radicale de l'économie? Nécessaire, l'activité économique peut, si elle est au service de l'homme, "être source de fraternité et signe de la Providence"; elle est l'occasion d'échanges concrets entre les hommes, de droits reconnus, de services rendus, de dignité affirmée dans le travail. Souvent terrain d'affrontement et de domination, elle peut ouvrir des dialogues et susciter des coopérations. Pourtant elle risque d'absorber à l'excès les forces de la liberté. C'est pourquoi le passage de l'économique au politique s'avère nécessaire. Certes, sous le terme "politique", beaucoup de confusions sont possibles et doivent être éclairées – mais chacun sent que, dans les domaines sociaux et économiques – tant nationaux qu'internationaux –, la décision ultime revient au pouvoir politique.

Celui-ci, qui est le lien naturel et nécessaire pour assurer la cohésion du corps social, doit avoir pour but la réalisation du bien commun. Il agit, dans le respect des libertés légitimes des individus, des familles et des groupes subsidiaires, afin de créer, efficacement et au profit de tous, les conditions requises pour atteindre le bien authentique et complet de l'homme, y compris sa fin spirituelle. Il se déploie dans les limites de sa compétence qui peuvent être diverses selon les pays et les peuples. Il intervient toujours avec un souci de justice et de dévouement au bien commun, dont il a la responsabilité ultime. Il n'enlève pas pour autant aux individus et aux corps intermédiaires leur champ d'activités et leurs responsabilités propres, qui les conduit à concourir à la réalisation de ce bien commun. En effet, "l'objet de toute intervention en matière sociale est d'aider les membres du corps social et non de les détruire ni de les absorber".

PARTAGE DES RESPONSABILITES

Le passage à la dimension politique exprime aussi une requête actuelle de l'homme: un plus grand partage des responsabilités et des décisions. Cette aspiration légitime se manifeste davantage à mesure que croît le niveau culturel, que se développe le sens de la liberté, et que l'homme perçoit mieux comment, dans un monde ouvert sur un avenir incertain, les choix d'aujourd'hui conditionnent déjà la vie de demain. Dans Mater et Magistra, Jean XXIII soulignait combien l'accès aux responsabilités est une exigence fondamentale de la nature de l'homme, un exercice concret de sa liberté, une voie pour son développement, et il indiquait comment, dans la vie économique et en particulier dans l'entreprise, cette participation aux responsabilités devait être assurée.

APPEL A L'ACTION

NECESSITE DE S'ENGAGER DANS L'ACTION

Dans le domaine social, l'Eglise a toujours voulu assurer une double fonction: éclairer les esprits pour les aider à découvrir la vérité et discerner la voie à suivre au milieu des doctrines diverses qui les sollicitent; entrer dans l'action et diffuser, avec un souci réel du service et de l'efficacité, les énergies de l'Evangile. N'est-ce pas pour être fidèle à cette volonté que l'Eglise a envoyé en mission apostolique parmi les travailleurs, des prêtres qui, en partageant intégralement la condition ouvrière, veulent y être les témoins de sa sollicitude et de sa recherche?

C'est à tous les chrétiens que Nous adressons à nouveau et de façon pressante, un appel à l'action. Dans notre encyclique sur le Développement des Peuples, Nous insistons pour que tous se mettent à l'oeuvre: "Les laïcs doivent assumer comme leur tâche propre le renouvellement de l'ordre temporel; si le rôle de la hiérarchie est d'enseigner et d'interpréter authentiquement les principes moraux à suivre en ce domaine, il leur appartient, par leurs libres initiatives et sans attendre passivement consigne et directives, de pénétrer d'esprit chrétien la mentalité et les moeurs, les lois et les structures de leur communauté de vie". Que chacun s'examine pour voir ce qu'il a fait jusqu'ici et ce qu'il devrait faire. Il ne suffit pas de rappeler des principes, d'affirmer des intentions, de souligner des injustices criantes et de proférer des dénonciations prophétiques: ces paroles n'auront de poids réel que si elles s'accompagnent pour chacun d'une prise de conscience plus vive de sa propre responsabilité et d'une action effective. Il est trop facile de rejeter sur les autres la responsabilité des injustices, si on ne perçoit pas en même temps comment on y participe soi-même et comment la conversion personnelle est d'abord nécessaire.

Cette humilité fondamentale enlèvera à l'action toute raideur et tout sectarisme; elle évitera aussi le découragement en face d'une tâche qui apparaît démesurée. L'espérance du chrétien lui vient d'abord de ce qu'il sait que le Seigneur est à l'oeuvre avec nous dans le monde, continuant en son Corps qui est l'Eglise – et par elle dans l'humanité entière – la Rédemption qui s'est accomplie sur la Croix et qui a éclaté en victoire au matin de la Résurrection. Elle vient aussi de ce qu'il sait que d'autres hommes sont à l'oeuvre pour entreprendre des actions convergentes de justice et de paix; car sous une apparente indifférence, il y a au coeur de chaque homme une volonté de vie fraternelle et une soif de justice et de paix, qu'il s'agit d'épanouir.

Ainsi, dans la diversité des situations, des fonctions, des organisations, chacun doit situer sa responsabilité et discerner, en conscience, les actions auxquelles il est appelé à participer. Mêlé à des courants divers où, à côté d'aspirations légitimes, se glissent des orientations plus ambigues, le chrétien doit opérer un tri vigilant et éviter de s'engager dans des collaborations inconditionnelles et contraires aux principes d'un véritable humanisme, même au nom de solidarités effectivement ressenties. S'il veut en effet, jouer un rôle spécifique, comme chrétien en accord avec sa foi – rôle que les incroyants eux-mêmes attendent de lui –, il doit veiller, au sein de son engagement actif, à élucider ses motivations, à dépasser les objectifs poursuivis dans une vue plus compréhensive qui évitera le danger des particularismes égoïstes et des totalitarismes oppresseurs.

PLURALISME DES OPTIONS

Dans les situations concrètes et compte tenu des solidarités vécues par chacun, il faut reconnaître une légitime variété d'options possibles. Une même foi chrétienne peut conduire à des engagements différents. L'Eglise invite tous les chrétiens à une double tâche d'animation et d'innovation afin de faire évoluer les structures pour les adapter aux vrais besoins actuels. Aux chrétiens qui paraissent, à première vue, s'opposer à partir d'options différentes, elle demande un effort de compréhension réciproque des positions et des motivations de l'autre; un examen loyal de ses comportements et de leur rectitude suggérera à chacun une attitude de charité plus profonde qui, tout en reconnaissant les différences, n'en croit pas moins aux possibilités de convergence et d'unité. "Ce qui unit les fidèles en effet est plus fort que ce qui les sépare".

Il est vrai que beaucoup, insérés dans les structures et les conditionnements modernes, sont déterminés par leurs habitudes de pensée, leurs fonctions, quand ce n'est pas par la sauvegarde d'intérêts matériels. D'autres ressentent si profondément les solidarités, de classes et de cultures, qu'ils en viennent à partager sans réserve tous les jugements et les options de leur milieu. Chacun aura à coeur de s'éprouver soi-même et de faire surgir cette vraie liberté selon le Christ qui ouvre à l'universel au sein même des conditions plus particulières.

C'est là aussi que les organisations chrétiennes, sous leurs formes diverses, ont également une responsabilité d'action collective. Sans se substituer aux institutions de la société civile, ils ont à exprimer, à leur manière et en dépassant leur particularité, les exigences concrètes de la foi chrétienne dans une transformation juste et par conséquent nécessaire de la société.

Aujourd'hui plus que jamais, la Parole de Dieu, ne pourra être annoncée et entendue que si elle s'accompagne du témoignage de la puissance de l'Esprit Saint, opérant dans l'action des chrétiens au service de leurs frères, aux points où se jouent leur existence et leur avenir.

En vous livrant ces réflexions, Nous avons certes conscience, Monsieur le Cardinal, de n'avoir, pas abordé tous les problèmes sociaux qui se posent aujourd'hui à l'homme de foi et aux hommes de bonne volonté. Nos récentes déclarations – auxquelles s'ajoute votre Message à l'occasion du lancement de la deuxième décennie du Développement – concernant notamment les devoirs de l'ensemble des nations dans la grave question du développement intégral et solidaire de l'homme, – demeurent encore dans les esprits. Nous vous adressons celles-ci dans le dessein de fournir au Conseil des Laïcs et à la Commission Pontificale "Justice et Paix" de nouveaux éléments, en même temps qu'un encouragement, pour la poursuite de leur tâche "d'éveiller le Peuple de Dieu à une pleine intelligence de son rôle à l'heure actuelle" et de "promouvoir l'apostolat au plan international."

FIN

École de chant et de musique fondée à St-Boniface

ATELIERS DE MUSIQUE DE MELO-MANI

Mélo-Mani vient de fonder une école de chant et de musique à Saint-Boniface, école qui sera connue officiellement sous le nom de "Ateliers de musique de Mélo-Mani". C'est pour répondre à un besoin pressant, besoin qui se manifeste depuis longtemps par une pénurie de chefs de choeur francophones, que Mélo-Mani a pris l'initiative de fonder ses ateliers de musique.

DUREE ET STRUCTURE

Les cours débuteront le 6 octobre 1973 à Saint-Boniface et seront donnés aux adultes et enfants. Les sessions auront lieu pendant une période de 22 semaines, une fois par semaine, le samedi après-midi de 1h à 4h. On notera qu'il y a un congé par mois pour laisser place aux Mélo-Mani régionaux et provincial.

Ces ateliers auront un administrateur et une équipe de 7 professeurs.

CANDIDATS

Les candidats doivent être âgés d'au moins 6 ans, posséder un minimum de voix, du sens de rythme et d'oreille.

Il y a trois groupes de candidats répartis selon l'âge: 1. les 6 à 10 ans, soit les petits; 2. les 11 à 13 ans, soit les juniors; 3. les 14 ans et plus, soit les adultes.

On considère que les petits seront à peu près tous au même niveau ainsi que les juniors. Il n'y aura donc qu'un seul niveau d'enseignement pour les petits et un seul niveau aussi, légèrement plus avancé, pour les juniors. Quant aux adultes, on s'attend à une grande disparité du point de vue de leurs connaissances musicales, ce qui entraîne la nécessité de former deux niveaux, l'un élémentaire et l'autre intermédiaire.

Les candidats devront se prêter à une audition de placement le jour de l'ouverture (6 octobre). Ainsi les professeurs pourront les répartir en classes faibles et classes fortes au sein de chaque niveau.

PROGRAMMES D'ETUDE

Les programmes d'étude sont divisés en trois périodes. La première période, qui est le solfège, sera obligatoire pour tous. Chez les enfants, il y aura aussi des cours de théorie, dictée rythmique et mélodique, du chant, ainsi qu'un petit devoir, une courte leçon par semaine. Donc, les enfants auront des cours durant la première période seulement de 1h à 2h de l'après-midi.

Quant aux adultes, en plus de recevoir les cours de solfège durant la première période, ils auront le choix entre les deux cours suivants de la deuxième période (de 2h à 3h de l'après-midi):

1. cours d'accompagnement – piano ou guitare: la condition d'admission pour ce cours est que le candidat doit avoir une bonne base de piano ou de guitare.

2. cours de culture vocale: celui-ci est désigné pour tous ceux qui désirent perfectionner leur voix et surtout pour les futurs chefs de choeur.

La troisième période est spécialement conçue pour les futurs chefs de choeur. Il s'agit des cours de théorie et pratique de la direction (étude du répertoire, gestique, etc.). Il y aura aussi de l'harmonie théorique. Cette période aura lieu de 3h à 4h de l'après-midi. Il y aura une garderie pour les enfants qui suivront les cours, ce qui permettra aux adultes de suivre les autres cours sans inquiétude.

FRAIS DE SCOLARITE

1. ENFANTS (petits et juniors) 50c par enfant par samedi – maximum $1.50 pour enfants venant d'une même famille.

2. ADULTES – étudiants: 50c par heure – maximum $1 par samedi;
non-étudiants: $1 par heure – maximum $2 par samedi.

Les frais d'inscription seront payables d'avance deux fois par année à l'administrateur des ateliers.

Dès le début de septembre, une publicité plus détaillée et précise sera lancée indiquant le lieu de ces ateliers à Saint-Boniface, la date limite des inscriptions, fiches d'inscriptions, etc.

MARIE FOURNIER,
Présidente – Mélo-Mani

cbwft 3

HORAIRE DE BASE

SAMEDI 30 JUIN

9 30 *Pépinot
10 00 *Mon ami Ben
10 30 *Tour de terre
11 00 *Bagatelle
11 30 *Cent millions de jeunes
12 00 *Les héros du samedi
13 00 *Baseball de la N B C.
16 00 *La grande aventure
16 30 Français d'aujourd'hui
17 00 *Sporthèque
18 00 *Atome et galaxies
18 30 *Le téléjournal
18 35 Politique fédérale
18 45 *Du moyen âge à la renaissance
19 00 *Walt Disney présente
20 00 *Visite royale
20 45 A communiquer
21 00 *Documentaires canadiens
22 00 *Mon pays mes amours
22 30 *Téléjournal national et les nouvelles du sport
23 00 *Appelez moi Lise
00:00 *Cinéma

DIMANCHE 1er JUILLET

8 15 *Visite royale
9 15 *Visite royale
10 15 *Jour du Seigneur
11 00 *Heure des quilles
12 00 *Le magazine de la semaine verte
13 00 *Rencontres
13 30 *Qui vive
14:00 *L'agriculteur d'aujourd'hui dans l'agriculture de demain
14 30 *Univers des sports
16 00 *L'heure des quilles
17 00 *Qui vive
17 30 *Le téléjournal
17 35 *Charlie Chaplin
18 00 *Que la famille
18 30 *Anik
19 30 *Visite royale
20 00 *Civilisation
21 00 *Musique pour les yeux
21 30 *5D
22 30 *Le téléjournal national et les nouvelles du sport
23 00 *Cinéma d'ici
00 00 Ciné club

LUNDI 2 JUILLET

9 45 *En mouvement
10 00 *La souris verte
10 15 *Petite abeille
10 30 *La vie qui bat
11 00 *Le gourmet farfelu
11 30 *Un enfant nommé Michel
12 00 *Les lois de la brousse
12 30 *Le monde sous-marin
13 00 *Oh! Lala quel Tralala!
13 30 *Le téléjournal
13 35 *Réseau soleil
14 30 *Cinéma
16 00 *Chez Verdurette
16 30 *Woodbinde
17 00 *Daktari
18 00 *Mon fils
18 30 *Cher oncle Bill
19 00 En bloc
19 30 *La porteuse de pain
20 *La porteuse de pain
20 30 *Les cousins de la Constance
21 00 *L'histoire de Marie Lou
21 30 *L'histoire de Marie-Lou
22 00 *Visite royale
22 30 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 00 Cinéma

MARDI 3 JUILLET

9 45 *En mouvement
10 00 *La souris verte
10 15 *Saturnin
10 30 *Mini-fée
11 00 *Le gourmet farfelu
11 30 *Le monde en liberté
12 00 *Un enfant parmi tant d'autres
12 30 *Noële aux quatre vents
13 00 *J'ai la mémoire qui flanche
13 30 *Le téléjournal
13 35 *Réseau soleil
14 30 *Cinéma
16 00 *Chez Verdurette
16 30 *Le monde enchanté d'Isabelle
17 00 *Daniel Boone
18 00 *Le francophonissime
18 30 *La légende de bas-de-cuir
19 00 En bloc
19 30 *Les belles histoires des Pays d'en-haut
20 30 *Les cousins de la Constance
21 00 *Chapeau melon et bottes de cuir
22 00 *Propos et confidences
22 30 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23.00 *Cinéma canadien

MERCREDI 4 JUILLET

9 45 *En mouvement
10 00 *La souris verte
10 15 *Poly et le diamant
10 30 *Les aventures célèbres de M. Magoo
11:00 *Le gourmet farfelu
11 30 *Plein feu l'aventure
12:00 *Les enfants de l'Archipel
12 30 Noële aux quatre vents
13 00 *Oh! Lala quel Tralala!
13 30 *Le téléjournal
13:35 *Réseau soleil
14 30 Cinéma
16 00 *Chez Verdurette
16 30 *Picolo
17 00 *Les dossiers de l'agence 'O'
18 00 *Visite royale
18 30 En bloc
19 00 *Baseball
21 30 *Déclic
22 00 *La bonne équipe
22 30 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23 00 *Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui

JEUDI 5 JUILLET

9 45 *En mouvement
10 00 *La souris verte
10 15 *Saturnin
10 30 *Professeur Calculus
11 00 *Le gourmet farfelu
11 30 *Histoires sans paroles
12 00 *Enquêteurs associés
12.30 *Le téléjournal
12 35 *Ma sorcière bien aimée
13.00 *Visite royale
13 30 *Réseau soleil
14 25 *Camping d'aujourd'hui
15 00 Noële aux quatre vents
15 30 *J'ai la mémoire qui flanche
16 00 *Chez Verdurette
16 30 *Flip et Cie
17 00 *Au pays des géants
18 00 *Génies en herbe
18 30 *Quentin Durward
19 00 En bloc
19 30 *Les grands films
21 30 *Le téléjournal
21 50 *Visite royale
23 15 *Consommateurs avertis
23 45 *Dossiers
00 15 *Le prisonnier

VENDREDI 6 JUILLET

9.45 *En mouvement
10 00 *La souris verte
10 15 *Topino
10 30 *Yogi l'ours
11 00 *Le gourmet farfelu
11 30 *Tang
12 00 *Sport détente
12 30 *Musique en vacances
13 00 *Oh! Lala, quel Tralala!
13 30 *Le téléjournal
13.35 *Réseau soleil
14 30 *Cinéma
16 00 *Chez Verdurette
16.30 *Le prince Saphir
17 00 *Le grand Chapparal
18 00 *Danse sur un arc-en-ciel
18 30 *La demoiselle d'Avignon
19 00 En bloc
19 30 *Les règles du jeu
21 00 *Prélude
21 30 *La 60
22 30 *Le téléjournal national et local et les nouvelles du sport
23:00 Cinéma

FILMS à la TÉLÉ

SAMEDI 30 JUIN
00h00 – *CINEMA, "Le chevalier du stade". Film de Michel Curtis, avec Burt Lancaster et Charles Bickford. Un jeune Indien est envoyé par son père à l'université de Carlisle, où ses qualités d'athlète le font remarquer. Il participe aux Jeux Olympiques de 1912, après quoi il devient professionnel dans une équipe de baseball. (USA '51)

DIMANCHE 1er JUILLET
23h00 – CINEMA D'ICI, "Les premières expériences". Avec Claude Jutra, Gilles Groulx, Claude Fournier et Pierre Patry. Les premières expériences des cinéastes francophones au sein de l'ONF, seule véritable école cinématographique de l'époque, provoquent l'autonomie du film français dans cet organisme d'Etat.
00h00 – CINE CLUB, "Goupi-Mains-Rouges". Film réalisé par Jacques Becker avec Fernand Ledoux et Maurice Schultz. Chaque membre de la famille paysanne Goupi reçoit un surnom qui le suivra jusqu'à la tombe. Un jour, débarque au village le Parisien de la tribu: Goupi-Cravate. Un meurtre est commis. Goupi-Mains-Rouges prend l'affaire en main. (Fr. '43)

LUNDI 2 JUILLET
14h30 – *CINEMA, "La chevauchée des bannis". Western réalisé par André de Toth, avec Robert Ryan, Burl Yves et Tina Louise. Un village perdu dans le Wyoming est terrorisé par une bande de hors-la-loi. Un cowboy, amoureux de la femme de son ennemi, se charge d'expulser les bandits. (USA '59)
23h00 – *CINEMA, "Orfeu Negro". Drame poétique réalisé par Marcel Camus avec Breno Mello et Marpessa Dawn. La veille du Carnaval de Rio, un jeune conducteur de tramway de race noire, Orphée, fait la connaissance d'Eurydice, une jeune Noire qui fuit un mystérieux poursuivant. Orphée lui offre protection et abri mais sa fiancée est jalouse. (fr.-brésilien '59). Palme d'or au Festival de Cannes '59)

MARDI 3 JUILLET
14h30 – *CINEMA, "Cette sacrée gamine". Comédie policière réalisée par Michel Boisrond, avec Brigitte Bardot, Jean Bretonnière, Raymond Bussière et Darry Cowl. Une charmante gamine, élevée dans un luxueux collège, ignore que son père, homme très riche, n'est pas tout à fait en règle avec la police. Celui-ci doit fuir, non sans avoir chargé son meilleur ami de veiller sur sa fille. (Fr. '55)
23h00 – CINEMA CANADIEN. "Patricia et Jean-Baptiste". Satire réalisée et interprétée par Jean-Pierre Lefebvre, avec Patricia Kaden-Lacroix. Jean-Baptiste doit accompagner Patricia, la nouvelle secrétaire de son patron, dans sa recherche d'un appartement. La jeune Française se montre capricieuse. (Can. '67)

MERCREDI 4 JUILLET
14h30 – CINEMA. "Madame et son auto". Comédie réalisée par Robert Vernay avec Sophie Desmarets et Jacques Morel. Une enseignante gagne un jour une auto à la loterie. Elle part pour Paris où elle devient la complice innocente de dangereux gangsters qui cachent dans sa voiture des bijoux volés. (Fr. '58)
23h00 *CINEMA NOUVEAU D'HIER ET D'AUJOURD'HUI, "Le seuil du vide". Drame psychologique réalisé par Jean-François Davy, avec Dominique Erlanger, Odette Duc et Catherine Rich. Après le départ de son amant pour les Etats-Unis, une jeune peintre décide d'aller s'installer à Paris. Elle n'hésite pas à accepter le logement que lui offre une mystérieuse inconnue qui la suit comme une ombre. (Fr. '71)

JEUDI 5 JUILLET
19h30 – *LES GRANDS FILMS, "Coup de force à Berlin". Film d'espionnage réalisé par Terence Hathaway, avec Ken Clark et Irina Demick. A Paris, un journaliste américain est témoin de l'assassinat d'un homme d'Etat sud-américain. Il prend en filature le chauffeur de la victime, dont l'attitude lui paraît suspecte. (It.-Fr. '68)

VENDREDI 6 JUILLET
14h30 – *CINEMA. "New York appelle Super Dragon". Film d'espionnage réalisé par Calvin J. Padget, avec Ray Danton, Marisa Mell et Jess Hahn. Un agent des Services secrets américains reçoit l'ordre de se rendre en Hollande: un gang fait le trafic d'une drogue dont sont victimes des étudiants américains. (Fr.-It. '65)
23h00 – CINEMA. "La ballade des sans espoir". Etude psychologique réalisée par John Cassevetes, avec Bobby Darin, Stella Stevens et Everett Chambers. Un petit orchestre de jazz, sous l'impulsion de son chef recherche la renommée. La rencontre du directeur avec une jeune chanteuse est toutefois le commencement de la déchéance. Ses musiciens l'abandonnent pour voler de leurs propres ailes. (USA '62)

LES CHORALIES INTERNATIONALES

Il est encore temps de s'inscrire aux Choralies Internationales qui auront lieu à Edmonton, Jasper et Banff du 13 au 20 août 1973. Ces 3e Choralies Internationales sont organisées par l'Alliance Chorale Canadienne.

Toutes personnes intéressées au chant choral n'ont qu'à remplir une formule d'inscription et de choisir les ateliers auxquels elles désirent participer.

Le coût d'inscription est $70 pour la semaine (ce qui inclut logement, repas, "laisser-passer" aux divers concerts qui auront lieu, transport en autobus à Jasper et Banff, etc.). Les frais de transport en train chantant CN sont $46.25 aller/retour de Winnipeg/Edmonton. Ce train chantant, venant de l'est, partira de Winnipeg à minuit le dimanche 12 août pour arriver à Edmonton le lundi 13 août à 3h45 de l'après-midi. Au retour, le train CN partira d'Edmonton le lundi 20 août à 6h55 du soir pour arriver à Winnipeg le mardi 21 août à midi.

Nous avons aussi les options de voyager en avion ou de revenir par le train CP de Banff pour ceux qui le désirent.

Pour autres détails et/ou pour obtenir des formules d'inscription, veuillez vous adresser à Mélo-Mani, a/s du Centre Culturel de Saint-Boniface, 345, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface, Manitoba ou téléphonez à 233-4951 ou 256-1520 (après 6 heures le soir et en fins de semaine).

PS

PAR CLAUDE DORGE

L'ENLÈVEMENT

J'ai quelques fois eu l'occasion de lire que telle ou telle chose était d'une "simplicité désarmante" sans avoir trop compris de quoi il s'agissait. Dimanche dernier le 17, à la chaîne française de Radio-Canada on nous a offert un des plus beaux films que j'ai vus depuis longtemps. "L'Enlèvement" est une production de l'ORTF et met en vedette la fille de Jean-Louis Barrault, Marie-Christine Barrault. Je comprends maintenant ce qu'on veut dire par une "simplicité désarmante", car c'est la meilleure façon de décrire le film. Jean l'Hote, responsable de la réalisation, en avait aussi fait le scénario basé sur une histoire vraie qu'on lui avait racontée tout jeune. Ses prises de vues, les personnages, les décors et l'histoire même, étaient de toute beauté à cause, justement, de leur simplicité. Marie-Christine Barrault, dans le rôle de la religieuse qui adopte comme le sien un jeune garçon qu'on a abandonné presque mort, était merveilleuse. Filmé en Normandie, les autres rôles étaient tenus par des gens de la place. Les deux heures qu'a duré ce film ont passé beaucoup trop vite. Cette touchante histoire vaudrait la peine d'être repassée.

EN PARLANT DE FILMS

J'ai eu l'occasion, tout récemment, de passer quelques heures aux nouveaux bureaux de l'Office National du Film, rue St. James, à Polo Park, où on est vraiment très bien installé. Ce qu'il y a de bien, surtout, est la petite salle de projection. Mon hôte, M. Alcide Dupuis, et moi avons visionné quelques nouveaux films de l'ONF. Parmi ceux que j'ai vus, "Chez nous, c'est chez nous", film documentaire traitant de la disparition des petites paroisses de la région de la Gaspésie, était le plus impressionnant. Monté avec grand art, ce film nous fait revivre quelques jours avec les familles qui doivent quitter leur "chez nous" pour se faire installer dans les HLM.

LE BON GOÛT N'EST PAS SEULEMENT DANS LA BOUCHE...

Le gâteau de noces à quatre étages de la Princesse Anne et du lieutenant Mark Philips aura la forme d'un fer à cheval. Celui-ci sera merveilleusement couronné de deux chevaux sous un arbre : le tout en glaçage.

PAS GENTIL DU TOUT

Interviewée à St-Tropez, Norma Levy, prostituée impliquée dans un récent scandale en Angleterre, admetta qu'elle avait voté en faveur du parti conservateur lors des dernières élections, car ses membres étaient parmi sa meilleure clientèle. Parmi ses autres clients, elle cita des personnages de la royauté, des présidents, des ambassadeurs, des industriels et des banquiers. Et dire que ce sont ces hommes qui nous gouvernent...

FELICITATIONS !

... à M. Aurèle Desaulniers, nouvellement élu président du Club des hommes d'affaires de St-Boniface... à Mme Monique Hébert, nouvellement élue présidente du Club des affaires de femmes de St-Boniface... à la rédaction de LA LIBERTE pour les deux pages très intéressantes de la semaine dernière nous donnant les commentaires de MM. Marion et Desjardins...

A LA GALERIE D'ART DE WINNIPEG

Il y a présentement une exposition des oeuvres en céramique de M. Joe Fafard à la Galerie d'art de Winnipeg. M. Fafard, de Pensé, en Saskatchewan, a un style tout à lui. Ses sculptures et ses vases ont comme modèle les membres de sa famille et les résidents de son petit village natal. L'exposition est une représentation assez originale de la vie de ce petit village à l'ouest de Regina. Vous avez jusqu'au 31 juillet pour satisfaire votre curiosité à propos de ce très bon artiste.

Soirée des élections à CBWFT

LE PERSONNEL

CBWFT, Canal 3, consacrera une importante partie de sa soirée du 28 juin au reportage des élections provinciales. Ce reportage débutera à 20h00 (8h p.m.) et se poursuivra jusqu'à ce qu'on confirme l'élection d'un nouveau gouvernement. Afin de vous présenter un reportage des plus complets, CBWFT a réuni une équipe d'une soixantaine de personnes (y compris le personnel technique, d'animation et de reportage). Bernard Derome (animateur du Téléjournal national) fera office de pilote d'émission (anchor man) et sera secondé par Yves Fortier et Daniel Poulin qui reviendra au Manitoba pour cette occasion. Il y aura un reporter en permanence dans chacun des quartiers généraux des partis. Réal d'Amours (NPD), Roland Gaudet (PC) et Maurice Auger (Lib.) nous donneront des comptes-rendus de la situation dans chacun de ces endroits, tout en nous présentant des entrevues avec des personnalités qui s'y trouveront.

En studio, pour commenter les résultats dans les divers comtés, nous réuniront en table ronde cinq analystes dont Robert Painchaud, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Winnipeg et un représentant de chacun des partis politiques.

LA MACHINERIE

Pour assurer que les téléspectateurs connaissent les résultats le plus rapidement possible, Radio-Canada – CBC (CBWFT, CBWT, CKSB et CBW) utilisera un ordinateur. Cette machine, située à Willowdale en Ontario, a été programmée de façon à ce que les résultats puissent paraître à l'écran quelques secondes après qu'ils ont été reçus.

On a également donné à l'ordinateur tous les renseignements pertinents sur l'élection provinciale de 1969. Ceci nous permettra de vous présenter à n'importe quel moment des tableaux comparatifs sur ces dernières élections.

EMISSION RESEAU

Le Canada français pourra suivre avec intérêt le déroulement de cette élection grâce à l'utilisation spéciale qu'on fera du satellite Anik.

En effet, de 22h00 à 22h30, notre reportage de la Soirée des élections sera transmis en direct au réseau complet de Radio-Canada. Bernard Derome sera l'animateur de cette demi-heure. A l'occasion de cette soirée, CBWFT alimentera l'ouverture ainsi que le premier item du Téléjournal national de Radio-Canada.

C'est la première fois dans son histoire que CBWFT présentera un reportage si complet sur une élection au Manitoba. La Soirée des élections à CBWFT sera réalisée par André Paradis en collaboration avec l'équipe des soixante personnes que nous avons mentionnées plus haut.



CANADA HAITI

PROJET CANADA-HAITI

Dans le cadre du plan quinquennal de développement approuvé par la Conférence mondiale du scoutisme à Tokyo en 1971, l'Association des Scouts du Canada et les Scouts d'Haiti, en coopération avec le Bureau Mondial du scoutisme, ont préparé un plan de développement de trois ans.

Le but de ce plan est d'offrir aux jeunes haïtiens un scoutisme mieux adapté à leur mode de vie tenant compte des réalités de leur pays. Pour ce faire, l'Association des Scouts d'Haiti intensifie l'opération de réorganisation, de l'administration et de la méthodologie. Une attention particulière est donnée à la réorganisation du Commissariat général et du Comité exécutif.

Le projet consiste à appuyer la réorganisation du scoutisme haitien en fournissant à cette association les services d'un canadien qui travaillerait comme permanent au Quartier Général des Scouts d'Haiti pour une période de deux ans. Ce projet prévoit aussi un appui financier au scoutisme Haitien afin de leur permettre de réaliser ce projet. L'Association des Scouts du Canada, par l'intermédiaire de ses membres, assumera 50% du projet qui s'élève au montant de $31,160 pour trois ans, c'est-à-dire environ $10,-387 par année.

Le District Rivière-Rouge a jusqu'à date prélevé la somme de $105.00. Il reste encore à percevoir $180.00 afin de remplir notre engagement pour cette année. Chaque unité s'est efforcée de prélever un montant de $15.00 afin de participer à ce projet. Ce montant represente près de 65¢ par garçon, ou $1.95 pour trois ans.

Le projet Canada-Haiti se trouve très valable pour le scout, car tout en aidant l'autre d'une manière très positive il apprend à connaître son mode de vie, sa langue et sa mentalité.



CORRECTION

Nous voulons nous excuser auprès de Hubert LeLéannec (scout-éclaireur) — à droite. En effet c'est lui qui a gagné le concours des costumes indiens (branche éclaireur) et non M. Morin lors du Camporie Wabung '73. Hubert est membre de la troupe scout de Transcona. Félicitation, Hubert du bon travail

FILMS À L'ÉCRAN

A WARM DECEMBER

Drame sentimental réalisé par Sidney Poitier.

Un médecin américain veuf se rend en Angleterre en vacances avec sa fillette. Il fait à Londres la connaissance de la nièce de l'ambassadeur d'un pays d'Afrique. Une idylle se développe entre eux, mais le médecin apprend que la jeune fille...

Pour sa deuxième tentative à la réalisation d'un film, Sidney Poitier s'est engagé dans les voies sûres déjà tracées par "Love Story" auquel son film ressemble beaucoup. Pour conventionnel qu'il soit, le traitement n'en est pas moins soigné et arrive à éviter les pièges du mélodrame. Cela ne va pas bien loin mais reste plaisant et les décors sont bien choisis pour tempérer le côté triste de l'histoire. Esther Anderson fait bonne impression et Poitier est toujours aussi à l'aise comme comédien.

En somme ce drame sentimental raconte une histoire d'amour attachante où dominent la générosité et le respect d'autrui. Le don de soi hors mariage y est présenté comme chose normale.

CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE

Comédie satirique réalisée par Luis Bunuel.

Deux ménages bourgeois, les Thévenot et les Sénéchal, et un ami diplomate s'efforcent régulièrement de se rencontrer pour prendre un repas ensemble. Mais il survient toujours un incident pour nuire à leurs plans. De plus des cauchemars viennent nuire au sommeil de l'un ou l'autre membre de ce petit groupe.

L'intrigue du film, quelque peu décousue et jamais aboutie, consiste en fait en des variations sur un thème à l'occasion desquelles l'auteur s'amuse à se moquer d'une de ses cibles favorites, la bourgeoisie. Le style de Bunuel a rarement été aussi détendu; le rêve se mêle à la réalité avec une aisance déconcertante et les personnages ne sont guère que des marionnettes.

Ce film résolument insolite s'attaque avec une ironie mordante à l'hypocrisie et aux médiocrités d'un certain monde. Des éléments irrévérencieux ou indélicats prennent place dans l'ensemble.

SOUND OF MUSIC

Comédie musicale réalisée par Robert Wise avec Julie Andrews et Christopher Plummer.

Oui, ce musical qui a su plaire à un si large public sera de nouveau à l'écran. Au dire de plusieurs, c'est un film à voir et revoir.

On se souvient qu'il s'agit de la famille Von Trapp et de la gouvernante qui devient l'épouse du Capitaine.

Malgré quelques faiblesses, cette comédie musicale possède suffisamment de qualités: images grandioses, musique entraînante, la talentueuse Julie Andrews.

Ce film, qui respire l'optimisme et la générosité, constitue un excellent divertissement pour tous les publics.

HAMMERSMITH IS OUT

Comédie fantaisiste réalisée par Peter Ustinov.

Billy Breedlove, infirmier dans un asile d'aliénés, accepte de libérer un patient, Hammersmith, qui lui promet mer et monde. Les deux hommes fuient en compagnie d'une serveuse de restaurant dont Billy est amoureux. De fait, grâce à l'aide d'Hammersmith, Billy devient millionnaire et ne tarde pas à mépriser sa maîtresse. Mais...

On se serait attendu à plus de fantaisie et de drôlerie dans cette transposition de la légende de Faust dirigée par Ustinov et l'on reste surpris de la lourdeur du traitement. Pour le réalisateur comme pour les vedettes, l'entreprise semble n'avoir été qu'une récréation sans conséquences où l'on s'amuse à se moquer des classiques et à jouer en dessous de ses possibilités. La mise en scène ne manque pas de savoir-faire mais tombe un peu trop souvent dans la facilité ou la vulgarité.

AVIS AUX GENS INTÉRESSÉS AUX ARTS PLASTIQUES ET À L'ARTISANAT

Le Centre Culturel de St-Boniface, lieu d'innombrables activités et responsable d'encourager l'animation culturelle, invite toutes les personnes intéressées aux arts plastiques et à l'artisanat de se rendre à une réunion au Centre Culturel JEUDI LE 28 JUIN A 19h30 à l'atelier, chambre 205.

Le but de cette réunion est de créer un comité d'arts plastiques qui verra au développement des arts plastiques et de l'artisanat au Manitoba français.

Ce comité d'art pourrait avoir comme responsabilités de déterminer les cours, de monter les ateliers, d'informer le public, de monter des expositions pour ne mentionner que quelques-unes de ses responsabilités.

Le Centre a à sa disposition certaines ressources autant administratives qu'économiques pour supporter réellement les efforts du comité d'arts:

* des locaux
* un budget adequat
* un personnel de secrétariat
* un service de coordination
* de l'équipement
* un programme d'animation rurale
* un service téléphonique et de vente de billets
* des liens avec les groupes culturels, les gouvernements, le ministère des loisirs, de la culture et du tourisme.

Donc, tous ceux qui sont intéressés à s'inscrire au comité des arts, rendez-vous au Centre Culturel, 345, avenue de la Cathédrale, dans l'atelier, chambre 205, le 28 juin 1973 à 19h30.

Espérant que vous serez de la partie.

Le Centre Culturel de St-Boniface
Information

Mlle Léonie Guyot prend sa retraite après 48 ans

"Hommage et reconnaissance à Mlle Guyot", tel était le thème du banquet qui avait lieu au Winnipeg Inn, jeudi, le 14 juin dernier. Une centaine de convives — membres de la famille, amis intimes, anciens collègues et le personnel actuel de l'école Provencher — se réunissaient pour honorer Léonie Guyot au terme de sa longue et fructueuse carrière. Les différentes étapes de sa vie enseignante, son activité au sein de diverses organisations, étaient rappelées par les orateurs invités.

Son Excellence Monseigneur Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface, soulignait la disponibilité et l'inlassable générosité de Mlle Guyot. "On vous retrouve partout", disait-il. Il faisait le bilan de son rôle dans l'enseignement en ces paroles élogieuses: "Elle a à répondu à toutes les attentes, et au-delà, qu'on pouvait avoir d'une éducatrice." C'était, d'affirmer Son Excellence, tout le diocèse de Saint-Boniface qui, par son humble personne, venait dire un gros merci à Léonie Guyot.

Monsieur l'abbé Léo Couture, curé de la paroisse de Saint-Boniface et ancien élève de Mlle Guyot, se faisait le porte-parole des plus de 2,000 garçons à qui elle a enseigné au cours de ses 42 ans à Provencher. Il s'exprimait ainsi: "Elle a apporté à ses élèves un goût fantastique de la vie avec un petit "v" et de la Vie avec un grand "V".

Un secret bien gardé était dévoilé par Monsieur Léo Rémillard, le directeur des programmes français à Radio-Canada et un ancien président du Cercle Molière. Pendant des années Léonie a accompli au Cercle la tâche ingrate d'aide-mémoire, soufflant des coulisses aux acteurs coupables du crime effroyable des blancs de mémoire, les lignes rédemptrices. C'est grâce à sa bonté, le trait qui domine chez elle, (poursuivait M. Rémillard) qu'elle a assumé avec tant d'obligeance ce rôle obscur mais essentiel.

Léonie a aussi servi pendant plusieurs années au conseil d'administration de l'ancienne Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, travaillant à l'établissement de programmes d'études, à la préparation et à la correction des concours annuels, etc. Monsieur le juge Alfred Monnin, un co-équipier dans cette organisation pendant plus de 13 ans, rappela l'énergie et le dévouement de Mlle Guyot: "Son boulot, elle l'a bien fait pendant des années".

Un ancien inspecteur de l'instruction publique qui a souvent eu l'occasion d'observer Mlle Guyot à l'oeuvre, M. Céleste Muller, parla avec chaleur, de "la darling de l'école Provencher", de ses yeux pleins de feu, de son regard envoûtant, "Si j'avais à dresser une liste des cinq ou six meilleures institutrices que j'ai connues dans ma fonction d'inspecteur, le nom de Mlle Guyot figurait en première place."

M. Gérald Green, le surintendant de la division scolaire de Saint-Boniface, avait déniché d'anciens rapports d'inspecteurs. Tous ceux qui avaient eu à évaluer l'enseignement de Léonie étaient d'accord pour admirer son doigté et sa compétence. M. Green exprimait les sentiments des membres de la commission scolaire lorsqu'il déclarait que Mlle Guyot était une personne spéciale pour eux, une institutrice sans pareille.

Le sérieux et la compétence avec lesquels Mlle Guyot a toujours fait son travail ne l'ont pas empêchée de bien aimer rire et s'amuser. M. Marcel Lancelot, directeur de l'école Provencher, souligna, avec preuves à l'appui, l'espièglerie de son assistante, sa bonne humeur contagieuse, ses talents de chansonnière. Il dit ensuite à Mlle Guyot toute son admiration et toute sa reconnaissance, lui rappelant ses propres paroles: "Quand on est à Provencher, c'est pour l'éternité", il la prévint qu'il viendrait souvent troubler sa retraite pour solliciter son aide.

Mlle Denise Rocan, collègue de longue date, présentait à l'héroïne de la fête de la part du personnel de l'école Provencher, une magnifique bague.

Mlle Guyot remercia les convives pour cette belle soirée et pour les bonnes paroles qu'on avait eues à son égard. Elle eut un fin mot pour répondre à chacun des orateurs. Elle parla avec émotion de ses années dans l'enseignement. "C'est avec joie et satisfaction, disait-elle, qu'elle méditait sur sa longue carrière. S'inspirant des paroles du comédien Michel Simon: "Il faut du courage pour travailler, il en faut davantage pour ne rien faire", elle refusait les vains regrets. Sa retraite ne marquerait pas une fin; elle serait plutôt le commencement d'une nouvelle étape, un joyeux acheminement vers de nouvelles découvertes.

L'option du gouvernement de Schreyer

KLEEFELD — Le sud du Manitoba est un "exemple typique" de ce que le gouvernement Schreyer entend par son option de séjour, ou "stay option", qui consiste à offrir aux Manitobains le choix réel de demeurer là où ils aiment vivre, au lieu de les pousser à émigrer vers les villes, a déclaré samedi M. Roger Smith, candidat néo-démocrate pour la circonscription La Vérendrye.

Parlant à Kleefeld en compagnie de M. Sam Uskiw, ministre de l'agriculture, M. Smith a expliqué: "Avant l'élection du gouvernement Schreyer, en 1969, les gens quittaient les campagnes par milliers parce qu'ils avaient perdu l'espoir de s'y établir, d'y fonder des familles et d'y vivre d'une façon digne et heureuse.

"Depuis 1969, cependant, tout cela a changé", a affirmé M. Smith, qui est francophone et maire de Ste-Anne.

Par une multitude de programmes et d'allégements fiscaux, le gouvernement a baissé le fardeau fiscal de la famille moyenne d'un montant allant jusqu'à $400 par an, par rapport à ce qu'elle aurait payé aux taux de 1969; il a offert des subventions, des prêts et de l'aide technique aux cultivateurs et aux petits commerçants pour les aider à affronter la concurrence; et il a encouragé les collectivités rurales à améliorer la qualité de la vie, en les aidant à construire des facilités récréatives, de meilleures écoles, de meilleurs logis, des conduites d'eau et d'égouts — "enfin tout ce qui fait la différence entre une vie médiocre et une vie qui vaut la peine d'être vécue", a-t-il remarqué.

Le gouvernement compte en outre mettre en pratique un nouveau programme grâce auquel les jeunes cultivateurs qui ne peuvent se permettre d'acheter des terres pour s'y établir, pourront choisir de les louer à bail et à long terme, avec option d'achat après cinq ans.

Prenant le village de Kleefeld comme exemple de ce que le gouvernement Schreyer a accompli au cours des quatre dernières années, M. Smith a poursuivi:

"Vous avez ici l'une des écoles les plus modernes du Manitoba. Et, grâce à la politique de décentralisation des établissements scolaires, cette école, vous la garderez. Vous avez d'excellentes facilités récréatives, construites elles aussi dans le cadre de l'option de séjour du gouvernement Schreyer. Et vous comptez bientôt construire des installations sanitaires. Ici encore, vous pourrez compter sur les programmes gouvernementaux pour vous y aider."

"Le Manitoba rural a connu un renouveau inouï depuis 1969", a-t-il conclu.

"Le gouvernement compte poursuivre cette politique de façon à ce que la qualité de la vie au Manitoba soit parmi les meilleures au Canada."

Nécrologie

M Joseph-W NORMANDEAU

Le dimanche 17 juin 1973, à l'hôpital général Saint-Boniface, est décédé M. Joseph-W. Normandeau, du 153, rue Bertrand, Saint-Boniface. Il était âgé de 78 ans. Né à La Broquerie le 2 juin 1895, M. Normandeau demeura toute sa vie à St-Boniface. Il avait été au service du Chemin de fer Canadien National, comme ferblantier, pendant 35 ans, et prenait sa retraite en 1954. Il était un ancien combattant de la première Grande Guerre, 1914-1918.

Le défunt laisse dans le deuil deux frères, Armand de Calgary, Alberta, et Michel de St-Boniface; deux soeurs, Mme S. Côté (Flore) de La Broquerie, et Mme G. Avanthay (Antoinette) de St-Boniface, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Sa première femme le précéda dans la tombe au mois d'août 1953, et sa seconde femme au mois de septembre 1970.

La messe, précédée des prières, fut célébrée le mercredi 20 juin en la Cathédrale de St-Boniface. L'inhumation suivit au cimetière de St-Boniface. La Chapelle funéraire Philip Coutu, du 156, rue Marion, Saint-Boniface, était en charge des arrangements.

M Alcide MORIN

Le 10 juin, à l'hôpital Grace, est décédé M. Alcide Morin, après une longue maladie, à l'âge de 69 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, ses soeurs, Laure Morin, Mme R. Précourt (Sara), Mme Florette Leclerc, Mme Marc Régnier (Germaine), Mme Henri Bouvier (Adéline), ainsi qu'une belle-soeur, Mme Alma Morin.

La messe des funérailles fut concélébrée par le neveu du défunt, l'abbé G. Régnier et l'abbé R. Lavoie, curé de St-François-Xavier.

Les porteurs furent six neveux, Wilfrid Morin, Gilbert Précourt, Henri et Cléophas Bouvier, Willie Leclerc et Maurice Régnier.

REMERCIEMENTS

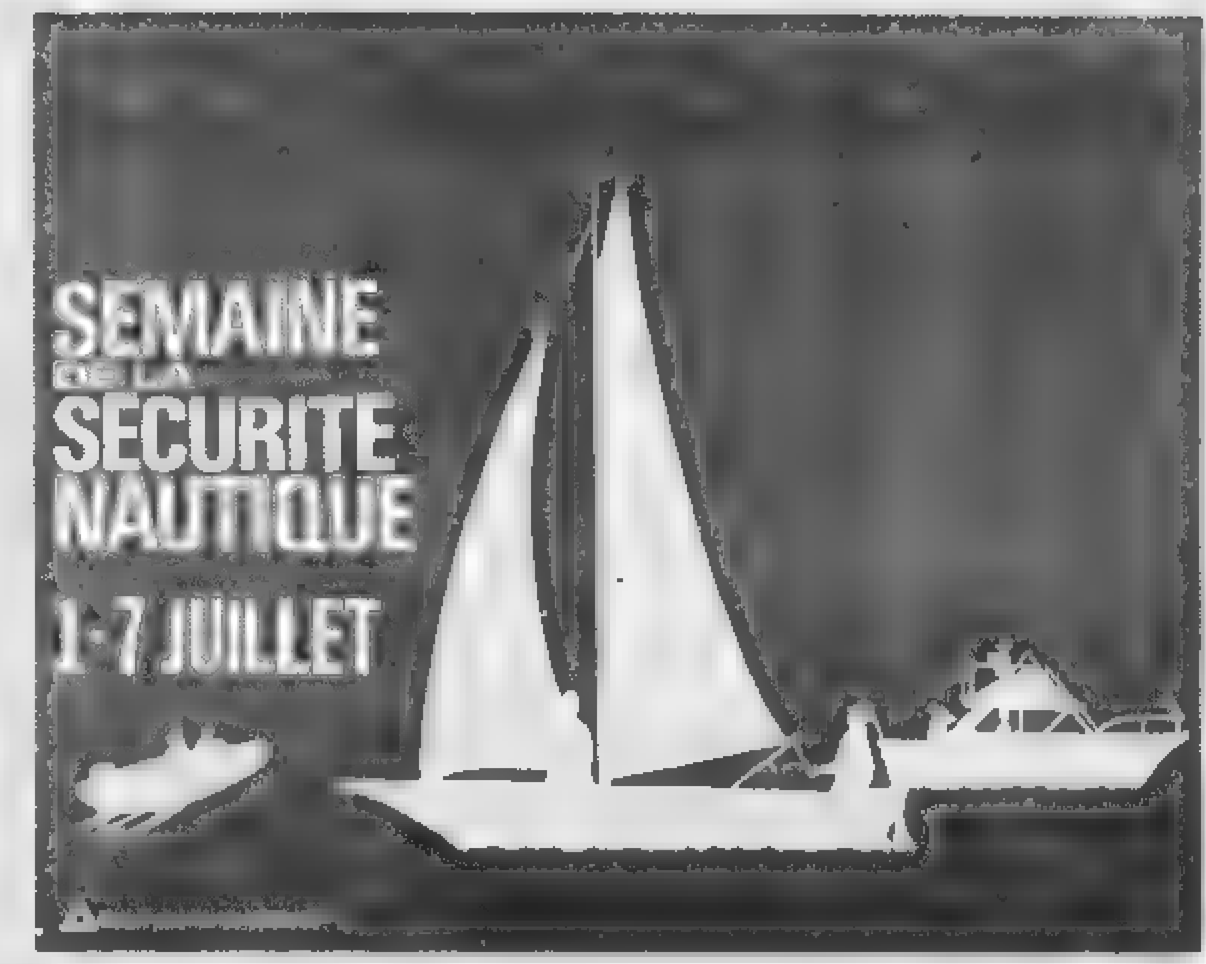
La famille remercie sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie soit par leur présence ou par offrandes de messes. Merci aussi à Mlle J. Allard ainsi qu'à Mlle L. Allard, accompagnatrice.



LA VERITE

Alors Pierre lui dit. Je n'ai ni argent, ni or; mais ce que j'ai, je te le donne: au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche. (Actes des Apôtres, ch. 3, v. 6)

Les bons pilotes observent les règles de la sécurité nautique



Il est amusant de naviguer, à l'aide d'un moteur ou d'une voile, dans un canot ou une chaloupe, pour pêcher, pratiquer le ski nautique, ou simplement se promener sur l'eau. Il ne faut pas oublier cependant que le danger est toujours présent, et qu'il est nécessaire, tout en s'amusant, d'observer les règles de la sécurité nautique. La négligence peut avoir, dans ce domaine, des conséquences tragiques.

C'est pourquoi le Conseil canadien de la sécurité parraine chaque année, du 1er au 7 juillet, une Semaine de la sécurité nautique.

Il y a plus de deux millions d'amateurs de la navigation de plaisance au Canada. La plupart observent fidèlement les règles de la sécurité nautique. Un certain nombre, malheureusement, ne se soucient pas de la prudence et ils causent trop souvent de tragiques accidents.

Plus de 200 personnes se noient chaque année au Canada dans des accidents nautiques qui se produisent, pour la plupart, lorsque des embarcations versent. Parmi les facteurs qui font verser les embarcations on peut signaler la surcharge, la surpuissance, la navigation dans des eaux inconnues ou par mauvais temps, des passagers qui s'agitent et le manque d'habileté du pilote.

Si une embarcation a l'air d'être trop chargée, c'est, la plupart du temps qu'elle EST trop chargée et elle sera particulièrement exposée à verser si l'eau est agitée. Quant à la surpuissance, elle peut rendre un bateau très instable, particulièrement dans les virages.

La loi stipule que toute embarcation de 16 pieds ou moins, munie d'un ou de plusieurs moteurs hors-bord d'une puissance totale de 10 c.v. ou plus, doit porter une plaque fournie par le Ministère des Transports sur laquelle sont inscrits les maximums de charge et de puissance recommandés. En plus d'être illégal, il serait téméraire de dépasser ces maximums.

Tous les plaisanciers ont entendu dire que la navigation dans des eaux inconnues peut les exposer à des courants dangereux, des rapides, des écueils, des tronçons d'arbre à demi submergés et d'autres obstacles. Le pilote avisé s'informe donc des dangers possibles avant de s'aventurer sur des eaux inconnues.

On ne va naturellement pas sur l'eau par mauvais temps. Si on pilote une petite embarcation, on ne s'éloigne pas trop de la côte afin de pouvoir y revenir rapidement s'il survient un coup de vent.

Un bon pilote connaît les règles de la navigation et les observe. Il est courtois, ralentit auprès des canots, des chaloupes et des bateaux à voile et cède le passage aux autres embarcations conformément aux règlements.

Voici quelques-unes des précautions que prennent les bons pilotes; ils insistent pour que leurs passagers restent assis; ils utilisent des phares la nuit; ils font le plein selon les méthodes prescrites; ils ont à bord tous les dispositifs de sauvetage requis.

La loi exige qu'il y ait à bord un gilet ou coussin de sauvetage approuvé par le Ministère des Transports pour chacun des passagers. Ces dispositifs ne sont guère utiles cependant s'ils sont dans le fond du bateau lorsque quelqu'un tombe à l'eau. Les enfants et les personnes qui ne savent pas nager devraient les porter en tout temps lorsqu'ils sont sur ou près de l'eau et les pilotes devraient les faire porter à tous les passagers lorsque les conditions semblent hasardeuses. Plus de 90 pour cent des victimes noyées dans des accidents nautiques ne portaient pas de gilet.

Nous avons la chance d'avoir au Canada un grand nombre de lacs et de rivières qui font la joie des plaisanciers. Ne laissons pas des accidents stupides gâter les plaisirs de la navigation de plaisance. Observons volontairement les règles de la navigation et les principes du bon sens, non seulement durant la Semaine de la sécurité nautique, mais chaque fois que nous allons sur l'eau.

MOTS CROISÉS

"CONCOURS"

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00.

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal - ....

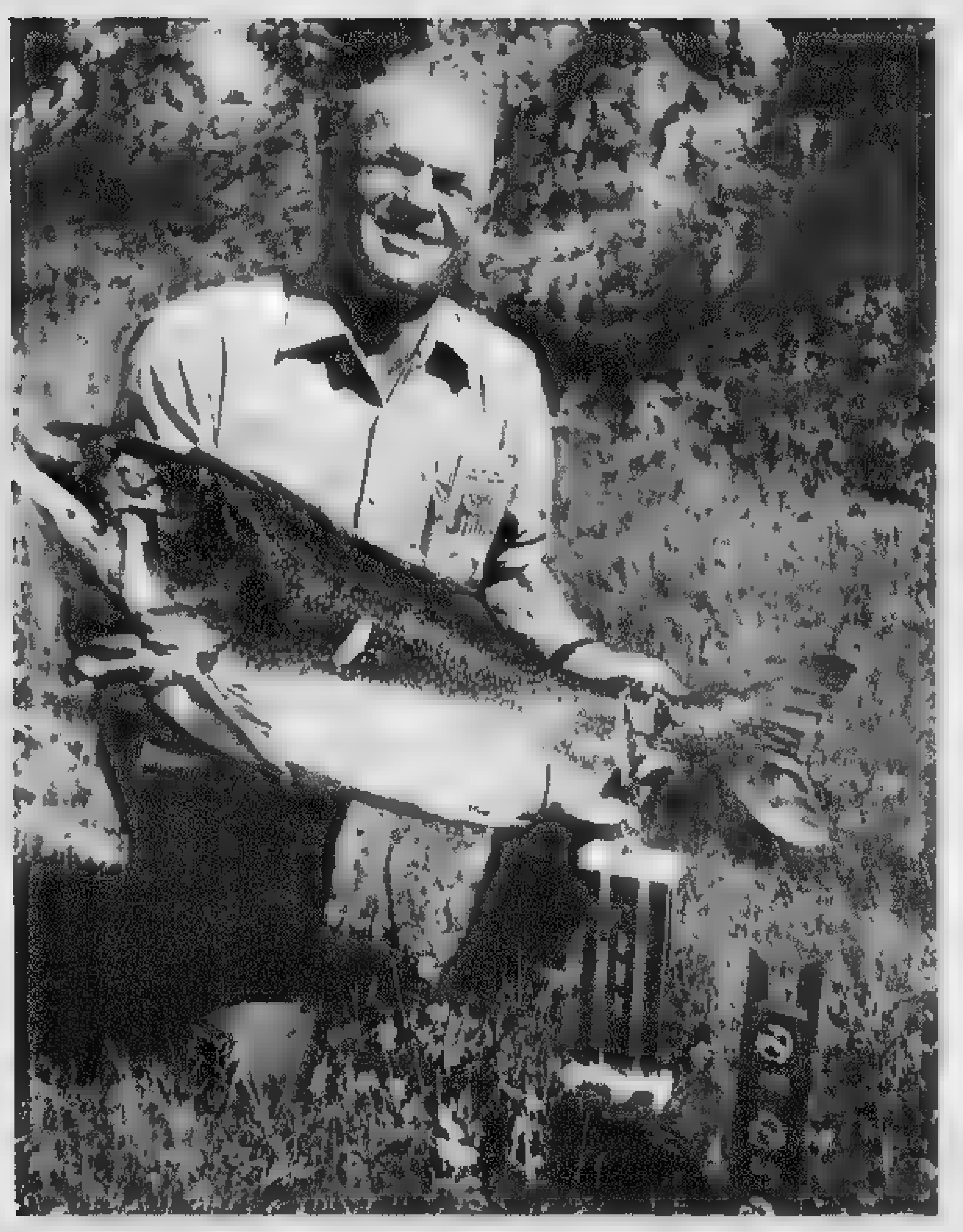
HORIZONTAL

1 Ce [illegible] connaît les lois. Irritant au goût
2 [illegible] Qui divise [illegible]
3 Adj. poss. Anthère dont les fentes sont tournées vers l'extérieur de la fleur
4 [illegible]
5 Arc diagonal de renfort. Symb. chimique. Du verbe av[illegible]
6 [illegible]
7 [illegible]
8 [illegible] étoffe [illegible] Basses-P[illegible]es
9 [illegible]
10 [illegible]
11 [illegible]
12 [illegible]

VERTICAL

1 Préjudice dans un contrat [illegible]
2 Étancher un liquide avec une éponge. Vent f[illegible]
3 Relatif aux gencives. Adj. poss.
4 Pron. neutre anglais. Ce qui arrive
5 [illegible]
6 Nég. [illegible]
7 Rendre valable. Altesse royale
8 Île de la mer des Antilles. Adj. poss.
9 Comm. de France. Bonbon fixé à l'extrémité d'un bâtonnet
10 Instrument de musique. Volcan de Sicile. Rivière de Suisse
11 Rire léger. Mesure itinéraire chinoise
12 Exposer au vent. Peu de chose





Flin Flon trout Festival

L'édition 1973 du FLIN FLON TROUT FESTIVAL se déroulera du 29 juin au 8 juillet.

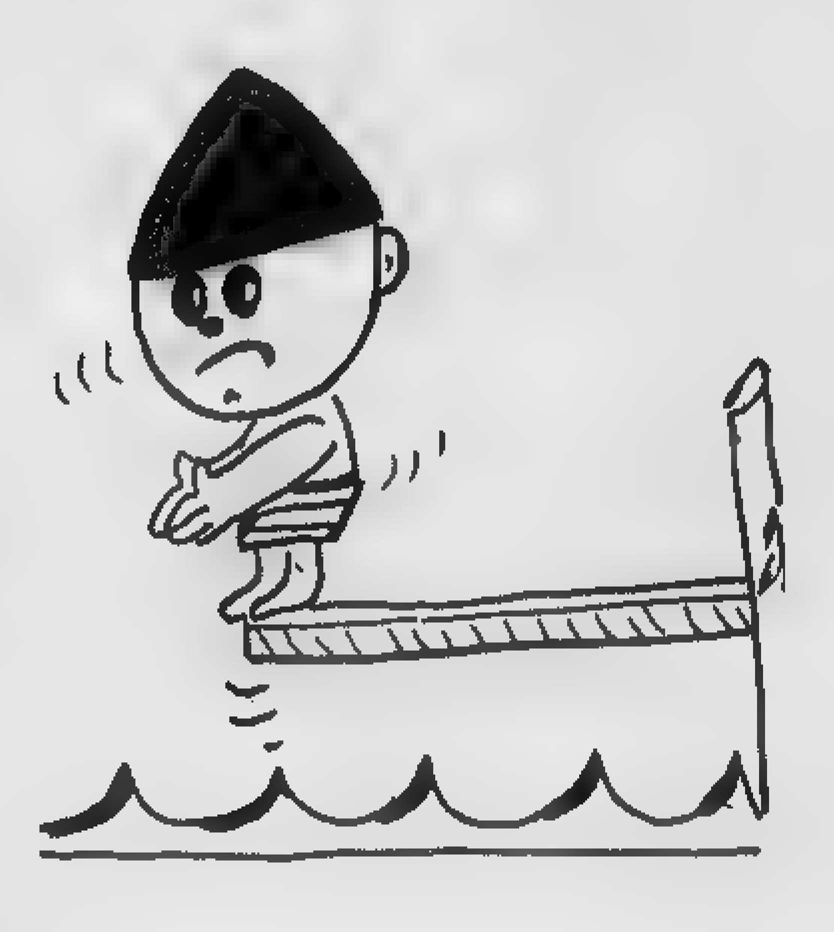
A l'honneur sur la photo ci-dessus, M. William Melnychenko de Grandview, qui avait remporté le premier prix de $1,000 au FESTIVAL 1972, ayant péché la plus grosse truite, 33 livres, 12 onces.

Encore cette annee, on offre $1,000 pour la plus grosse truite, $1,000 pour le plus gros "northern pike"; aussi, il y a $2,000 en prix offerts lors des courses en canot (les 6, 7 et 8 juillet) auxquelles vingt équipes participent. Une nouveauté cette annee: un grand tournoi de fers à cheval.

Le Petit Coin

Allô !
Enfin en vacances ! Comme il fait chaud ! Vite je saute à l'eau ! J'irai camper sans tarder... Surtout je te reverrai en bonne santé !

Bicolo



GAGNANTS

du dernier concours

"Ce que j'aime le plus dans la page ..."

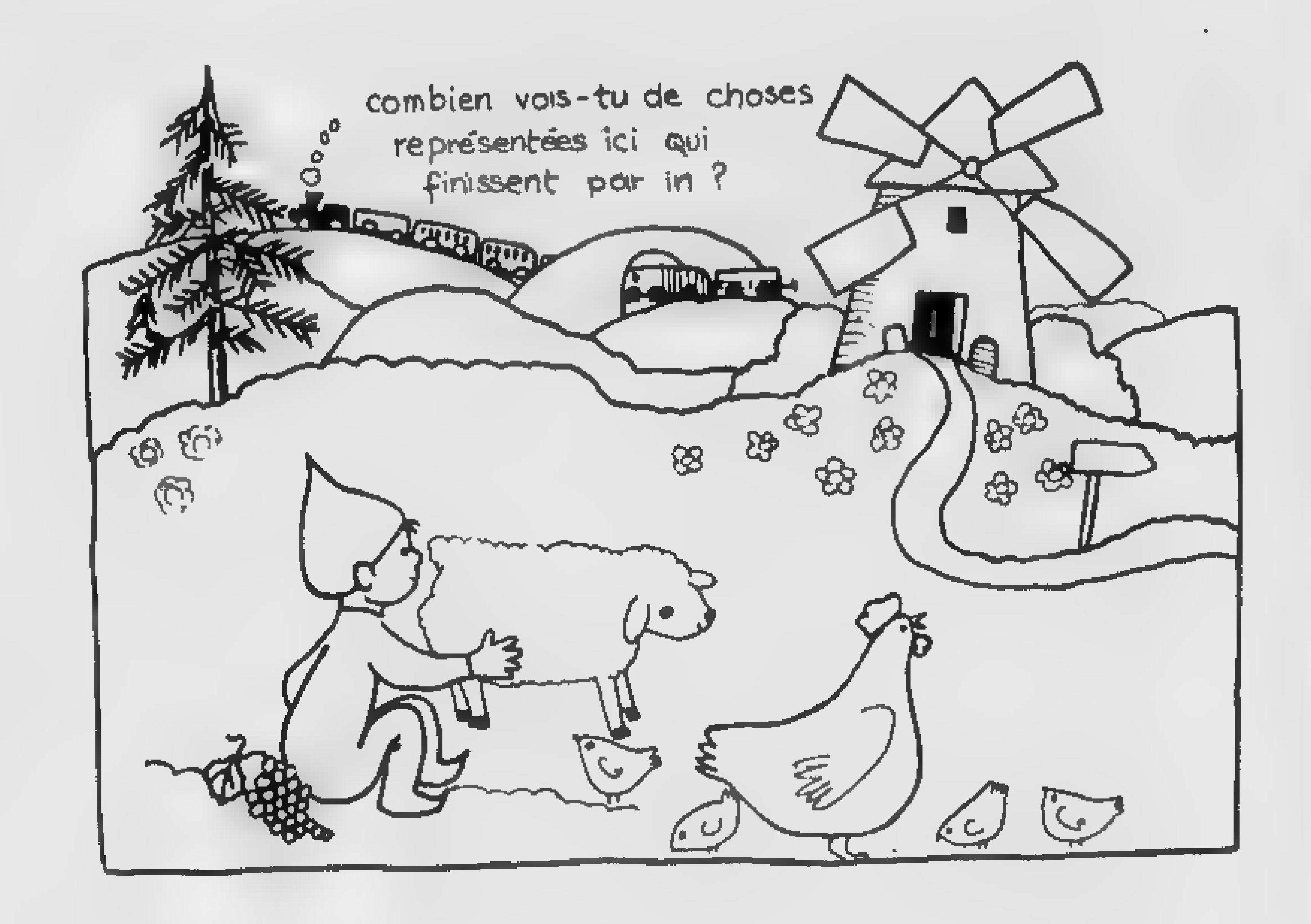
1er prix (caméra)
MARGUERITE LEMOINE, 10 ans, St-Lazare, Man. No 794.

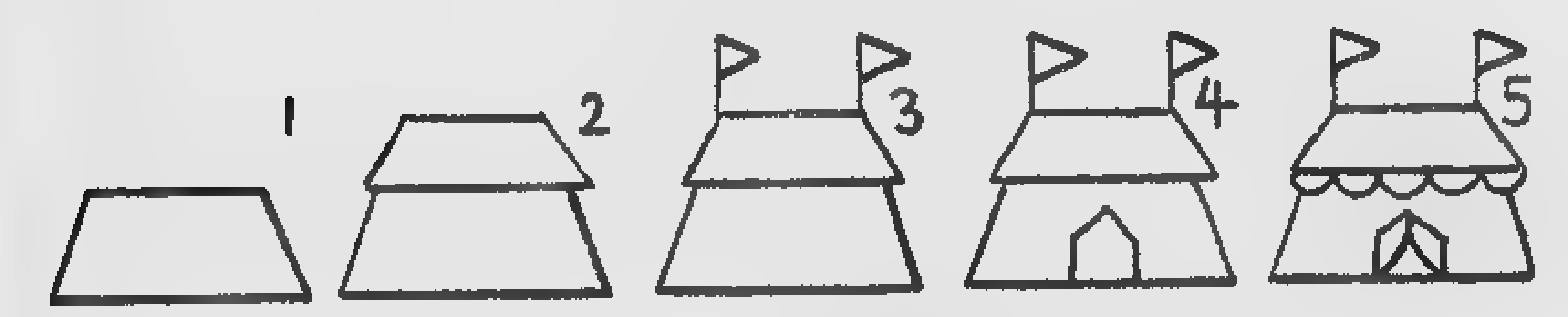
2e prix (montre-bracelet)
IRENE BALDWIN, 9 ans, Otterburne, Man. No 956.

3e prix ("view-master")
DONALD LAMBERT, 6 ans, St-Claude, Man. No 1423.

Un gros merci à vous tous mes amis pour vos belles lettres. 160 m'ont écrit. Bravo aux gagnants!

BICOLO



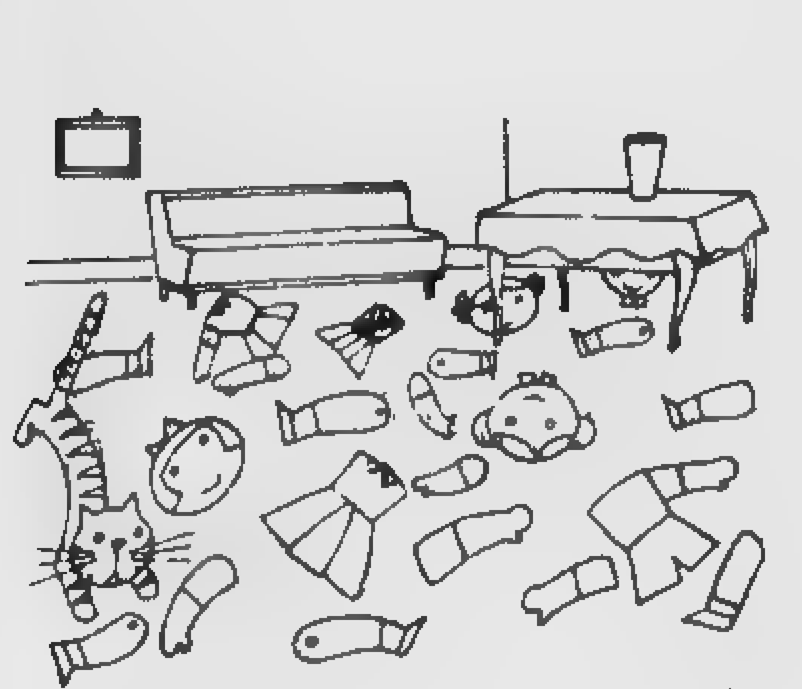


★

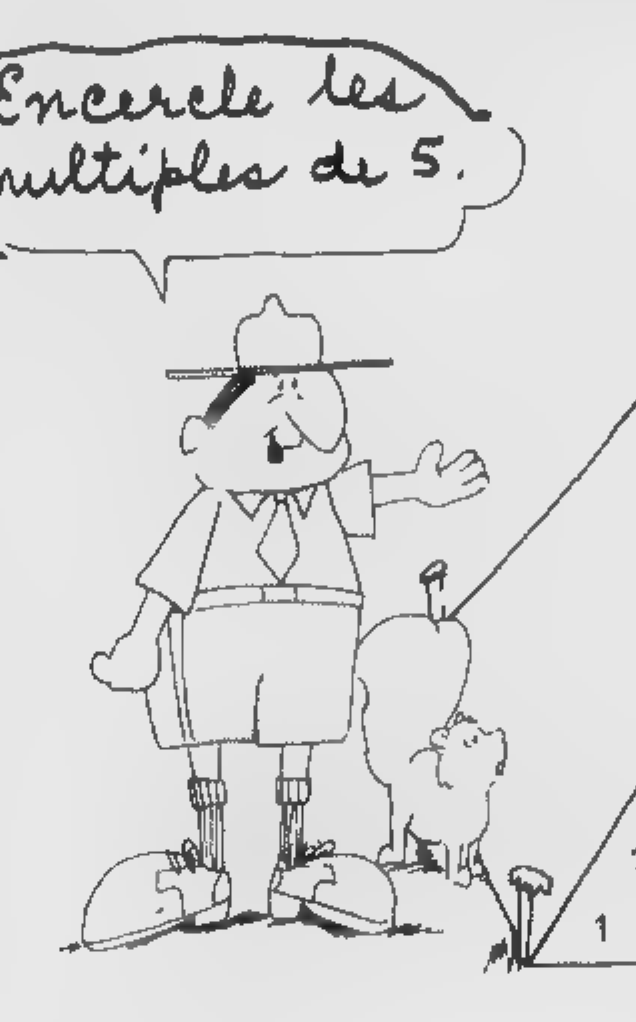
Un professeur explique à ses élèves ce que signifie le mot « coïncidence » puis il leur demande des exemples.
Une petite fille lève la main :
— Voilà une coïncidence, dit-elle, mon Papa et ma Maman se sont mariés le même jour.

A table :
— Pierre, ne prends pas dans le plat ! Tu as une langue!
— Oui, Maman, mais elle ne va pas assez loin !

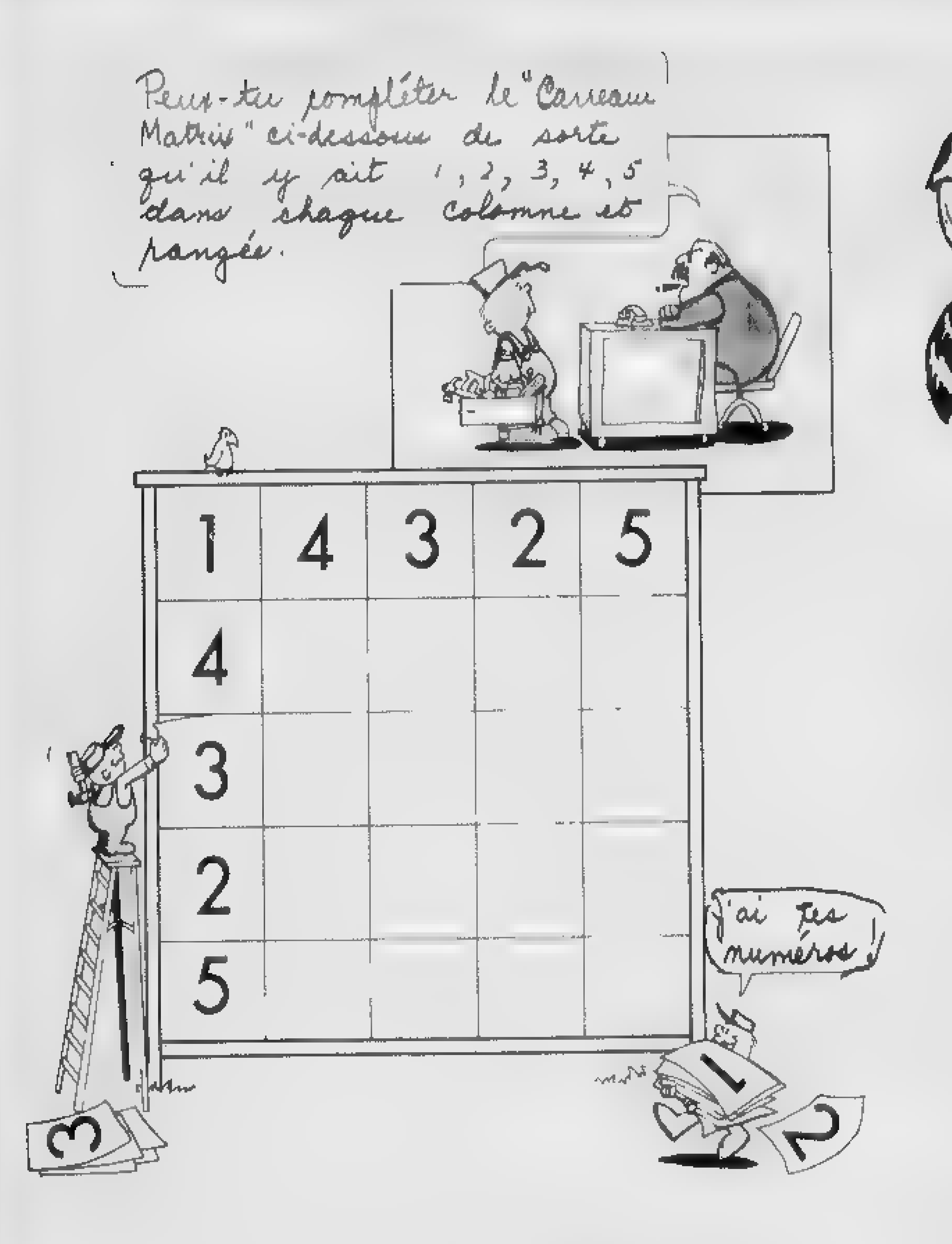
★



3. Combien de poupées Minet a-t-il cassées? Pourquoi?



1
1 1
1 2 1
1 3 3 1
1 4 6 4 1
1 5 10 10 5 1
1 6 15 20 15 6 1
1 7 21 35 35 21 7 1
1 8 28 56 70 56 28 8 1
1 9 36 84 126 126 84 36 9 1
1 10 45 120 210 252 210 120 45 10 1
1 11 55 165 330 462 462 330 165 55 11 1
1 12 66 220 495 792 924 792 495 220 66 12 1



L'ABEILLE

L'abeille vit dans une communauté très bien organisée, comptant jusqu'à 60.000 membres. Il y a la reine, un nombre limité de mâles, et de nombreuses ouvrières, stériles et laborieuses.

La reine, plus grosse que les ouvrières, est unique dans la ruche. Elle ne visite jamais les fleurs; sa seule occupation est de pondre pour perpétuer l'espèce.

Le rôle des mâles, au corps trapu et velu, se limite à féconder la reine au cours du vol nuptial. Une fois leur mission accomplie, on les rejette de la ruche et ils meurent dehors, paresseux et inutiles.

Les ouvrières exécutent tous les travaux: cueillette du pollen, fabrication du nectar et du miel, sécrétion de la cire, soin des larves, propreté intérieure, ventilation... L'ouvrière meurt épuisée après quatre à huit semaines de travail estival. Elle a un aiguillon à venin, mais elle ne pique qu'en cas d'urgence car contrairement à la guêpe elle meurt aussitôt après.

L'abeille est très utile; en transportant le pollen de fleur en fleur, elle provoque la fécondation végétale; sans elle nous perdrions nos meilleurs fruits: pommes et poires par exemple.

COURRIER

Cher Bicolo,

Je te remercie pour la belle bicyclette que j'ai gagnée. Elle est tres belle et je l'aime bien. Encore une fois merci beaucoup à celui qui a tiré mon nom

Ton amie,

Pauline Magne
Notre-Dame-de-Lourdes, Man

Cher Bicolo,

Je suis bien contente de ma petite épinglette que tu m'as envoyée. Et j'aimerais bien gagner quelque chose d'autre Je suis bien peinée de voir que Bicolo ne sera plus pendant deux mois. Tout "Le petit coin" m'amuse. Je lis ma page du premier mot au dernier. J'espère bien gagner.

Une petite amie,

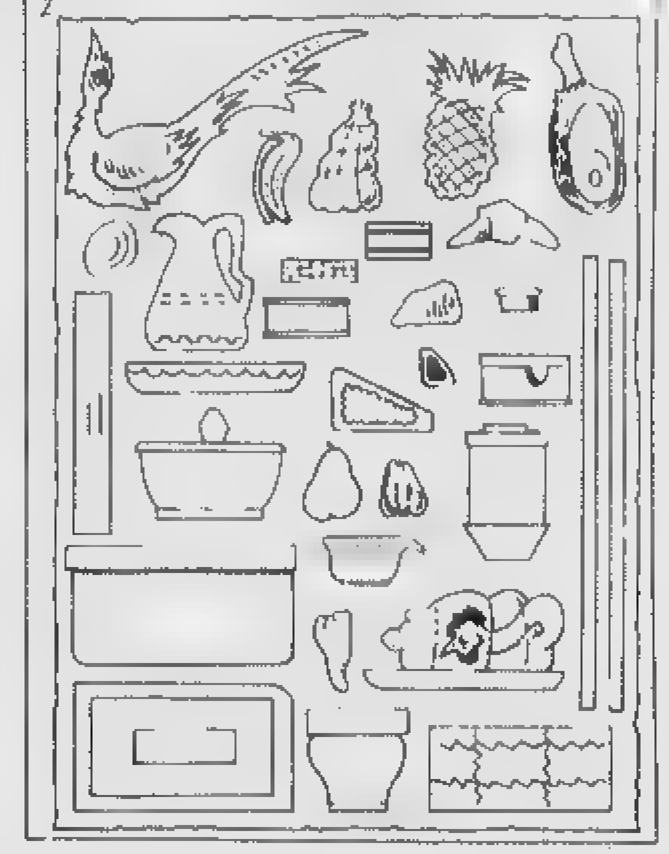
Brigitte Kirouac, 8 ans
La Broquerie, Manitoba

REPONSES
au "Carreau Matrix"

1	4	3	2	5
4	3	2	5	1
3	2	5	1	4
2	5	1	4	3
5	1	4	3	2

Tout au froid !

Voici l'été, alors je vous propose le jeu du réfrigérateur
Le voici, grand ouvert, porte béante
Il s'agit de loger à l'intérieur toutes les denrées et tous les objets qui figurent sur le dessin
Découpez donc tous les objets un par un et essayez toutes les combinaisons afin que tout, absolument tout, passe dans la surface du réfrigérateur
Et si vous ne voulez pas découper ... recopiez en les ... quand tous les objets à mettre au froid
Dépêchez-vous. Il fait chaud



BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

1252 *Lise Bonneteau, St-Vital, Man.*
1253 *Rheal Michaud, Ste-Anne, Man.*
1254 *Suzanne Manaigre, St-Adolphe, Man.*
1255 *Roger Lécuyer, St-Vital, Man.*
1256 *Monique Gauthier, Winnipeg, Man.*
1257 *Paul Gauthier, Winnipeg, Man.*
1258 *Monique Vermette, Ste Anne, Man.*
1259 *Liette Lavergne, St Boniface, Man.*
1260 *Anita Fouillard, St Lazare, Man.*
1261 *Danielle Audette, Winnipeg, Man*
1262 *Ginette Forest, St Malo, Man.*
1263 *Alice Tetrault, St Malo, Man.*
1264 *Marcel Lambert, St-Malo, Man.*
1265 *Michel Lariviere, St-Malo, Man.*
1266 *Monique Larivière, St-Malo, Man.*
1267 *Marie-Anne Gauthier, St Malo, Man.*
1268 *Léa Marcoux, St-Malo, Man.*
1269 *Alma Lambert, St Malo, Man.*
1270 *Colette Forest, St Malo, Man.*

Membre gagnant
No 1235 — Louise Fiola, 7 ans
Lorette, Manitoba

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tes membres.

Au revoir les amis! Je reviendrai au mois de septembre. Bonne vacances! Bicolo!

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon
Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
[redacted] 1V0

Nom: ____________
Adresse: ____________
____
Code postal: ____________
Ville: ____________
Age: ________ Grade. ________

35e épisode

LES AVEUX

par LILIANE ROBIN

– Comment croyez-vous qu'il a pu se ruiner en moins de deux ans, si ce n'est au jeu? Où croyez-vous qu'il passe ses soirées lorsqu'il quitte Malabata, si ce n'est autour d'une table de jeu? N'avez-vous pas encore deviné que son humeur est subordonnée à ses gains ou à ses pertes? Croyez-moi, vous ne pourrez le guérir de cette passion. Votre vie durant, vous connaîtrez les affres de l'éternel recommencement des dettes et du moyen de les acquitter. Claude passera son temps à quémander des prêts, comme il l'a fait à son frère, à sa belle-soeur et à des étrangers, sans succès d'ailleurs. Il...

– Cela suffit ! trancha brusquement Tanzman. Dans notre intérêt à tous, veuillez oublier les paroles de ma soeur, mademoiselle Malone, et ne rien rapporter à Claude de cette regrettable conversation.

Hautaine, Gilda prit la main de Sandra et s'éloigna sans saluer.

Décontenancés, les Tanzman reprirent leur marche et David jeta un regard courroucé à sa soeur :

– Qu'avais-tu besoin de faire cette ridicule scène de jalousie? N'as-tu pas compris qu'elle ignorait la nature des dettes de Janvry? S'il apprend que tu lui as dévoilé la vérité et me cause des difficultés de règlement, tu me le paieras!

Pâle sous son fard, Dora ne répondit pas.

* * *

A peu près à la même heure, Patrick Lancier atterrissait à Toussus-le-Noble.

Avant même d'avoir décrit un arc de cercle pour amener l'appareil face aux hangars, il découvrit la silhouette de Fabrice qui l'attendait.

Lorsqu'il émergea du cockpit, une question moqueuse l'accueillit :

– Quelles sont les premières impressions de vol de tes charmants passagers?

CHAPITRE XVI

Ce même soir, à Malabata, Gilda demeura longtemps au chevet de Sandra endormie.

Claude n'était pas encore rentré et elle était trop bouleversée par les événements de la journée pour pouvoir dormir. D'une part, l'appel téléphonique de Patrick avait soulevé en elle une vague de souffrance qu'elle ne parvenait pas à apaiser et elle devait reconnaître que les efforts qu'elle avait accomplis pour rejeter Fabrice de sa vie étaient vains. D'autre part, une profonde anxiété la harcelait, depuis qu'elle avait rencontré les Tanzman. Ce point était si brûlant, si grave, qu'il s'imposait au premier plan de ses préoccupations, malgré le tourment que lui apportait l'autre certitude.

Désormais, Claude lui apparaissait sous un jour nouveau et elle ne pouvait plus empêcher les embryons de doutes, de soupçons, enfouis au plus profond d'elle-même, de faire surface et de se liguer pour lui causer la plus vive des angoisses. La possible réalité inexprimée, qu'elle portait en elle depuis des semaines, s'affirmait chaque minute davantage. Des faits, anodins en apparence, mais qui l'avaient successivement frappée et auxquels elle avait voulu donner le nom de hasards, de coïncidences, se cristallisaient soudain pour former un tout qui l'effrayait.

Tout venait d'une phrase prononcée par Dora, après qu'elle lui eut révélé la ruineuse passion de Claude :

"– Il passera son temps à quémander les prêts, comme il l'a fait à son frère, puis à sa belle-soeur, sans succès d'ailleurs..."

Jusqu'alors, comme l'autruche, elle avait refusé de regarder la vérité en face, de croire à la duplicité de Claude, d'autant qu'elle n'en voyait pas les raisons. Mais aujourd'hui qu'elle savait qu'un grave motif pouvait avoir justifié ses agissements, une redoutable évidence lui apparaissait.

Elle le devinait, bien que France ne lui en eût rien dit, l'aggravation des rapports qu'elle avait constatée entre Claude et sa belle-soeur était due à un refus de la part de la jeune femme de lui prêter de l'argent. Et ce détail catalysait les hypothèses que Gilda n'avait osé formuler, tant elles lui paraissaient impensables. L'insolite existant s'affirmait, éclatait.

Fiévreusement, elle récapitulait ce qu'elle savait, tentait de se remémorer les confidences de France, de faire des recoupements. Peu à peu, de nouveaux éléments surgissaient, venaient se placer d'eux-mêmes dans ses conjectures, comme les pièces d'un puzzle. Et si, endetté, acculé au pire, Claude avait prémédité la mort de son frère? Si, égaré, escomptant pouvoir gérer librement et dans son intérêt l'héritage de Sandra, il avait attenté à la vie de France et de Charles Janvry en provoquant l'accident de la route de Rabat?

Gilda passa une main moite sur son front. N'était-ce pas elle qui s'égarait? Ses pensées allaient toujours plus loin, découvraient de nouvelles présomptions. N'ayant atteint que partiellement son but, Claude n'avait-il pas tenté une seconde fois de faire disparaître sa belle-soeur? N'était-il pas à l'origine de la panne du Gardan? Non, cela n'avait pas de sens puisqu'il s'agissait d'une inoffensive panne au sol. A moins qu'il n'ait accompli un sabotage sommaire d'amateur, qui n'avait pas eu la portée souhaitée? Elle se souvenait du malaise subit qui s'était emparé d'elle, sur la route d'Azrou, lorsqu'il avait trahi des notions de mécanique, qu'il avait auparavant affirmé ignorer. Quel était le degré de ses connaissances? Qui, sinon son garagiste, pourrait le dire?

Gilda songea à l'incoercible peur de France Janvry. La jeune femme lui avait dit avoir vu rôder une ombre autour de la voiture, la nuit qui avait précédé l'accident. Mais cela se passait à Rabat et Claude était à Tanger. S'y trouvait-il vraiment? Comment le savoir? En interrogeant Aicha, peut-être?

Gilda frissonna au souvenir du danger latent dont se sentait cernée France, à ses funestes pressentiments. Pourtant, sa mort avait semblé naturelle au docteur Valmont et aux autres. Même à Claude, qui avait fait montre d'affliction et qui, pas plus que le praticien, ne s'était étonné du décès. France avait-elle soupçonné Claude et s'était-elle tue dans la crainte de se tromper, ou par souci de ne pas entacher le nom qu'elle portait, en faisant éclater un scandale? Se sentant au plus mal, et ayant acquis une suprême conviction, s'était-elle ravisée et avait-elle voulu la prévenir, elle Gilda, puisque sa carte de visite avait été retrouvée entre les mains de France?

Soudain, la méditation de Gilda fut interrompue par le bruit d'un moteur de voiture. Vivement, elle éteignit la lumière de la veilleuse et, après un baiser sur le front de l'enfant endormie, elle gagna sa chambre dans l'obscurité et se coucha. Bientôt, elle entendit Claude gravir l'escalier et entrer chez lui. Puis, la maison retomba dans le silence.

Etendue sur son lit, Gilda savait qu'elle allait passer une nuit blanche. Son esprit enfiévré la maintenait éveillée. Pleine d'incertitude, elle n'avait pas voulu affronter Claude ce soir et tentait de raisonner sainement. Pouvait-elle l'accuser sans preuve formelle? Après tout, elle ne connaissait qu'un son de cloche, celui des Tanzman. Avant toute chose, ne valait-il pas mieux questionner Aicha et le garagiste pour éclairer deux points douteux?

Que dirait-elle à Claude, demain? Lui parlerait-elle de sa rencontre avec les Tanzman, de leurs révélations, des doutes qui s'étaient concrétisés dans son esprit? Lui avouerait-elle qu'elle aimait encore Fabrice et que, de toute façon, leur mariage était impossible? Avait-il rapporté des fonds d'Azrou?

Gilda tournait et se retournait sur sa couche. La pensée de l'enfant innocente, qui reposait dans la pièce contiguë, lui serrait le coeur. Qu'allait-il advenir de Sandra?

De nouveau, elle se laissa envahir par la pensée de France. Sa mort, survenue le soir même de son arrivée à Paris, ne pouvait être imputée à Claude. A moins que...

Une brusque connexion venait de se faire dans le cerveau de Gilda. Il lui sembla entendre Claude parler, en lui montrant la fiole berbère :

"– Elle a contenu, autrefois, un poison capable de tuer sans laisser de trace, plusieurs heures après avoir été absorbé..."

Le front baigné de sueur, Gilda se dressa sur son lit. La fiole ne recélait-elle pas de ce poison, ou n'en avait-elle pas contenu récemment? N'était-il pas capital de s'en assurer?

Animée par une puissante volonté de savoir qui ne souffrait pas d'attente, Gilda se leva, glissa ses pieds dans ses mules et passa une robe de chambre.

Sans allumer, elle alla entrebâiller sa porte. Aucun rais de lumière ne filtrait sous celle de Claude et le palier était désert. Elle s'engagea dans le couloir à peine éclairé par un rayon de lune. Ses yeux, habitués à l'obscurité, distinguaient nettement les objets. A pas feutrés, elle descendit l'escalier et ouvrit avec précaution la porte de la bibliothèque. Le panneau de chêne grinça légèrement. Le coeur battant, elle s'immobilisa et attendit quelques instants. N'entendant rien bouger dans la maison, elle pénétra dans la pièce, donna de la lumière et alla droit à la vitrine d'exposition. Les bijoux s'y trouvaient au complet, ainsi que les autres pièces. Mais la fiole berbère n'était plus à sa place !

Tremblante, Gilda inspecta la bibliothèque d'un regard circulaire. Nulle part, il n'y avait trace de la fiole. Envahie par une peur insurmontable, elle battit en retraite, ouvrit la porte et étouffa un cri de frayeur. Claude était là, debout dans l'ombre du corridor. Il s'avança dans la lumière :

– Oh ! C'était vous, Gilda? J'ai entendu du bruit, j'ai craint que quelqu'un ne se soit introduit ici et je suis descendu...

Mensonge ou vérité? Ne l'avait-il pas plutôt entendue marcher et ne l'avait-il pas suivie pour surveiller ses faits et gestes? Eperdue, les tempes battantes, elle le regardait sans pouvoir parler.

Il eut l'air de découvrir son effroi et sourit :

– Je vous ai fait peur, il me semble. J'en suis navré, Gilda.

à suivre

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

La Société se propose de grouper les personnes intéressées à l'histoire canadienne de l'Eglise catholique, et de stimuler l'intérêt pour cette matière la moins explorée de notre Histoire. Elle encourage la recherche et le dépouillement de nos archives religieuses, réunit et publie des textes se rapportant à l'Histoire du catholicisme de notre pays, prépare des monographies qui fourniront matière de base à une histoire plus complète de l'Eglise canadienne. La Société tient des congrès annuels dans diverses régions du Canada, afin d'engager un dialogue valable entre chercheurs et participants.

Dès sa fondation en 1933, cette Société Nationale ouvre tout de suite ses cadres à toute personne qui manifeste du goût pour l'Histoire de l'Eglise canadienne. La Société groupe des membres recrutés dans tout le Canada, ceux-ci forment deux sections, anglaise et française, possédant chacune son propre Conseil d'administration, le tout sous l'autorité d'un Président Général. La Société peut ainsi rejoindre tout Canadien qui désire bénéficier de ses travaux.

La Société, en plus de susciter des sympathies envers la vie et les oeuvres de ceux qui ont fait l'Histoire religieuse de notre pays, a déjà mis en lumière des événements historiques de grande valeur et fourni des biographies importantes. Ces textes de base, publiés dans nos VOLUMES ANNUELS, servent parfois de jonctions fructueuses et même contribuent à étoffer des thèses d'envergure.

Le Congrès se tient annuellement vers la mi-octobre et est ouvert au public adulte. Tous peuvent s'y inscrire.

Pour plus de renseignements, ou pour devenir membre de la Société, écrivez à: La Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise Catholique, 70, rue Maurice, Hull, QUEBEC.

LES PETITES ANNONCES

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

assureurs

Assurances FOREST
AUTOPAC et tous les services de l'assureur
160, rue Marion — 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi
9h à 2h le samedi

Assurances AURÈLE DESAULNIERS CIS
Pour tout service d'assurances
FEU — VIE — MALADIE
Signalez 233-4051
390, boul. Provencher



avocats-notaires

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060
Winnipeg, Manitoba
R3C 0B2

JACQUES-E. ROY B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
Apt. 1024 Rotunda Towers,
22, avenue Béliveau,
Winnipeg, Man. R2M 1S5
Téléphone : 256-3047

GARSON, GUAY & LOEWEN
AVOCATS ET NOTAIRES
402, Paris Building
259, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A9
Téléphone 942-6587
Bureaux à Altona
Lac du Bonnet, Lundar,
Powerview, St-Pierre
et Winkler.

Marcoux, Dureault, Bétournay, Teffaine et Monnin
Avocats et Notaires
500, Childs Bldg.
211, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
R3B 2A2
204, Téléphone: 942-5263

SIMONOT & PINEL
Avocats — Notaires
App. 101, Professionnel Bldg.
Prince-Albert, Sask.
Tél. : 764-0633

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone : 233-5029

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

ALAIN G. HOGUE
Avocat et notaire
Filmore et Riley
1400 - 1, Lombart Place
R3B 0X2
Bureau : 942-0131
Résidence : 253-2554

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

coiffeurs

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
R2H 0T3
247-7270 233-4808
(Perruques)

Larry Iwan's HAIR'S THE PLACE
Tél. : 957-1491

dentistes

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

Dr A.-C. LAURIN
Dentiste
Téléphone : 233-2850
141, boul. Provencher
ST-BONIFACE, MAN.
R2H 0G2

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

Dr G.A. ARCHAMBAULT
Dentiste
Ste-Anne
Tél. : 422-5377
422-5953
R0A 1R0

Dr Edouard-G. JARJOUR
Dentiste
301, chemin Ste-Marie
St-Boniface, Man.
R2H 1J5
Téléphone : 233-2111

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

divers

DALLES OU GOUTTIÈRES
Pour réparation ou installation de nouvelles dalles.
Prix très raisonnable.
S'adresser en français.
233-7227 247-9675

ZORBA'S GREEK RESTAURANT
Nourriture grecque seulement
228, rue Maryland
(angle Broadway)
Winnipeg, Man.
R3G 1L6
Tél. : 775-5807

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

SALLE A LOUER
Salle coquette
pour toute occasion
service complet
capacité 120 personnes
UNION NATIONALE FRANÇAISE
541, rue Giroux
R2J 0L8
Renseignements :
233-7463

BETTER DRYWALL and PLASTERING
Réparations modifications
Contactez GÉRARD BOUX
880, av. Lemay, St-Norbert
Tél. : 269-7078.

CTC Tél. : 233-2922
CARLSON TRAILER CENTRE LTD.
Assortiment complet de pièces de rechange
TRAVELAIRE — JAYCO
GOLDEN FALCON
50, rue MARION
WINNIPEG, MAN.
R2H 0T1

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
BARIL'S TIRE SERVICE
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 247-7468

Tél. : 233-2211
MARION RUBBER STAMPS
169, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T3
Timbres en caoutchouc
de poche et bourse
pour bureau, école, maison.

RÉPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone : 269-3700
St-Norbert
R0G 2H0

LE CENTRE DU DISQUE FRANCAIS MUSICANA
maintenant au 190, boul Provencher
St-Boniface
R2H 0G3
offre toujours à 20 p.c. de rabais toute sa collection variée de disques :
et en plus offre des radios, rubans magnétiques, piles électriques, lampes pour radio et téléviseurs, à 10 p.c. de rabais.
Tél. : 233-7222
Heures: 10 h du matin à 6 h du soir.

PELLAND
D. PELLAND, prop.
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

PIANOS et ORGUES à Vendre
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond.
Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan,
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg — Tél: 942-4231
Affilié à la Procure Générale.

ferblantiers

LSM LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON SHEET METAL & HEATING
84, rue Marion
St-Boniface 6
R2H 0T1
Tél. : 247-4351
René André — 256-3340

garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues,
réparations, réglage,
freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim9h00 a.m. à 6h00 p.m.

STATION-SERVICE PROVENCHER PRODUITS SHELL
174, Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 233-7431
Essence · Huile · Accessoires
Pneus — Réparations
Remorquages

LES PETITES ANNONCES

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Lionel Dupuis Bob Dionne
Réparations par mécaniciens qualifiés
lubrification — mise au point
changement d'huile — essence

Pneus - Batteries - Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

peintres

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

Vermette Painting
320, rue La Vérendrye
St-Boniface
R2H 0B9
TEL.: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

pharmaciens

PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
Angle des rues Traverse et Marion
R2H 0T8
Tél : 247-3533
Nous livrons à domicile

McCullough Drug Co.
123, av. Marion
R2H 0T3
au coin de la rue Taché
Tél. : 247-2353

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOCATION DE T.V.
SERVICE DE T.V.
Carman Moxley Rentals Ltd.
171, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T4
233-1863 ou 233-6008
Aurèle Dupuis, prop.
ouvert 6 jours par semaine

transports

Service général de déménagement, messageries, etc.



Rolly's Transfer Co. Ltd.
Gérant :
Rolly Painchaud Tél. : 256-5869

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.



PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

on demande

IMMÉDIATEMENT
Mécanicien d'équipement lourd
Emploi à l'année longue
B & B RENTALS & SALES LTD.
M. Beaudry Tél. : 233-4921

IMMÉDIATEMENT
Opérateur de pelle hydraulique
Emploi à l'année longue
B & B RENTALS & SALES LTD
M. Beaudry Tél. : 233-4921

"LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE SEINE

demande un professeur bilingue pour enseigner à demi-temps l'éducation religieuse et le programme Human Ethics au niveau "Junior High" de l'école de St-Norbert.

Envoyer vos demandes en indiquant noms de références et curriculum vitae à : Monsieur l'abbé Gérard Toupin, Directeur d'Éducation Morale, C.P. 160, Ste-Anne, Man. R0A 1R0."

ATTENTION

Jeune célibataire catholique, attrayant, âgé de 28 ans, désire rencontrer jeune Canadienne française sincère, de caractère aimable. But: camaraderie, sorties, etc. Possibilité de mariage plus tard si les deux s'entendent bien. Veuillez répondre brièvement, donnant âge, adresse, etc. à: BOITE 583, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
11-583-13 C

ON DEMANDE

Des suppléants pour l'école bilingue de St-Norbert, avec des programmes de la maternelle à la 12e année. Envoyer les demandes à l'attention de M. Normand Dupasquier
Ecole St-Norbert, C.P. 1,000
St-Norbert, Manitoba.

ON DEMANDE

Secrétaire bilingue

possédant une douzième année de scolarité, doit écrire 90 mots à la minute en sténographie et 60 mots à la minute en dactylographie.

Salaire : $4,436.00 à $5,648.00

S'adresser à : Manitoba Teacher Society
191, rue Harcourt
Winnipeg
Tél. : 888-7961

personnel

UNE ENSEIGNANTE A DEMI-TEMPS est à la recherche d'une personne responsable qui aimerait prendre soin d'un enfant d'un an commençant en septembre prochain. Composer: 247-9406.
10-574-JNO

STUCAGE, COUCHE DE BLANCHIMENT ET POSE DE FILS METALLIQUES, Pour estimations gratuites appelez L. Rose: 667-4013.
2-610-JNO

ACHAT PRIVE

Voudrais acheter bonne maison à prix raisonnable, d'une personne qui voudrait se retirer. Dans les environs de St-Boniface de préférence. Aurais $3,000 comptant, balance de 8 p.c. sur hypothèque. Ecrire à : Boîte 613, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.

PAS D'AGENT S.V.P.
13-613-13 P

à louer

Rue Ritchot. Appartement non meublé, de 2 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. Pour dame seulement. Libre : 1er juillet. $68.00 par mois. Composer : 256-9036 ou 256-9349.
13-610-13 C

Norwood. Grande chambre sur le devant. Non meublée. Au 1er étage. Réfrigérateur et poêle inclus. Composer: 247-9625.
2-6178-JNO

Près hôpital. Appartement de 2 pièces meublées. Rez-de-chaussée. Entrée et salle de bain privées. Dame tranquille seulement. Libre le 1er juillet. Composer: 247-4241.
10-580-13 C

Norwood. Logis de 3 pièces au 1er étage. Poêle et réfrigérateur inclus. Pour adultes tranquilles. Composer: 775-1439.
10-577-JNO

Grande chambre non meublée. Réfrigérateur et poêle inclus. Au 1er étage. Facilités de cuisine. Composer: 247-9625.
9-566-JNO

Précieux-Sang. Chambre meublée. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Pour homme avec référence. Composer: 233-6697.
10-578-JNO

Rue Dumoulin. Logis de 4 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. Pour couple tranquille ou personnes qui travaillent. Composer: 943-9024.
11-593-JNO

Norwood, av. Monck. Appartement de 2 pièces meublées. Libre immédiatement ou 1er juillet. Composer : 475-6876.
13-606-13 C

Rue Dumoulin. Logis de 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, stationnement, entrée privée. Pour personnes tranquilles seulement. Libre : 1er juillet. Composer : 233-4281 après 6 heures.
13-605-14 C

Logis de 3 pièces non meublées. Angle Taché et Dumoulin. Composer : 222-4350.
13-614-13 C

Rue Langevin. Logis moderne de 3 chambres à coucher. Au 1er étage. Complètement privé. Place de stationnement. Libre : 1er août. Composer : 247-7197.
13-607-JNO

St-Vital. Logis de 1 chambre à coucher dans immeuble-appartements. Composer : 233-6958 ou 233-3800.
13-612-13 C

A LOUER
Espace pour bureau
2e étage
Angle Marion et Taché
1,270 pieds carrés
1 grand espace,
plus 2 petites pièces
Tél.: 946-4271

à vendre

St-Pierre. Maison de 2 chambres à coucher. Fenêtres en aluminium et revêtement neufs. Plomberie, brochage et fournaise au gaz inclus. Idéale pour foyer ou chalet à être déménagé. Prix : $2,000. Composer : 433-7953 après 6h p.m.
13-611-13 C

St-Malo. Bungalow de 2 chambres à coucher et chambre à toutes fins. 24' x 40'. Très propre. Tapis mur à mur dans 2 pièces et corridor. Maison moderne qui peut être facilement déménagée. Garage: 14' x 24'. Avec lot comprenant système d'eau et d'égouts si désiré. Composer: 1-347-5471.
11-587-13 C

Cinq lots boisés, d'une acre. $4,000 chacun. Situé dans la paroisse de St-François-Xavier. Prêt à construire. Pour plus de renseignements, s'adresser à Marguerite Régnier chez Mc Kague Sigmar : 339-1954 ou 453-0264.
13-609-13 C

Vaisselier (china cabinet) presque neuf. Payé $335; laisserait pour $175.00. S'adresser à 476, rue Agnes, Winnipeg.
10-573-13 C

St-Malo. Maison de 1 1/2 étage, 4 chambres à coucher, salle de récréation, garage double, grand lot avec arbres et jardin. Près des écoles et atelier de couture. Composer: 347-5892.
13-604-13 C

STE-ANNE
Garage de 40' x 64' sur lot de 330' x 200'
Agence TEXACO
Endroit : Route no 12 et chemin Dawson
Très bonne localité
Pour plus de renseignements, composer : 422-5278
M. Ray TÉTRAULT, gérant

À VENDRE
à Lorette
Bâtisse pour bureaux ou logement

Pour plus de renseignements s'adresser à:

La Caisse Populaire de Lorette
Lorette, Manitoba
Tél.: 878-2791

COMPOSEZ 247-4823

TARIF: 5¢ le mot. Minimum $1.50 — Chaque insertion supplémentaire: 4¢ le mot. Minimum: $1.00
Pas de changement de texte. Ajouter 25¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre, ou si l'on désire un numéro de boîte.

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ELIANE PELLAND, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de feu Jean-Baptiste Pelland, autrefois du Village de St-Norbert, au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 600, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 23e jour du mois de juillet, A.D. 1973.

DATE à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour de juin, A.D. 1973.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY
TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession

agents d'immeubles

ATTENTION

VOULEZ-VOUS VENDRE OU ACHETER UNE MAISON? POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS, APPELEZ PIERRE PINEAU: 256-6000 OU ALEXANDER AGENCIES: 284-5390

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GÉNÉRALE LTÉE
191, boulevard Dollard

ST-BONIFACE

Rue commerciale. Entrepôt. Voûte de 576 pieds carrés incluse. Idéal pour fourreur ou autre genre de commerce. Comptant requis: $10,000. Balance à termes.

ST-BONIFACE

Terrain industriel vacant. 100 x 395 pieds. Localité très avantageuse. Possession immédiate. $10,000 comptant. Propriétaire considérerait porter hypothèque sur balance.

ST-BONIFACE

Magasin Redi Mart. Epicerie et viande. Environ $7,000 de marchandises. Accessoires modernes. Commerce établi depuis nombre d'années. 2 logis au 2e étage plus 2 autres petites maisons sur même terrain. Revenu mensuel : $320.00. Toutes autres informations seront données aux personnes intéressées.

ST-BONIFACE

Entreprise privée, Garage, Commerce établi depuis longtemps. Gros chiffre d'affaires. Equipement et accessoires modernes, 2 pompes à essence. Comptant requis : $25,000. Propriétaire considérerait porter balance. Toutes autres informations seront données aux personnes intéressées.

Appeler: A.AYOTTE 233-5845

TUXEDO

"Service lots" à vendre. On construira votre maison ou vous pourrez la construire vous-même. Pour plus d'informations, appelez Gérard Pelletier: 334-0112.

ST-VITAL

Bungalow de 2 chambres à coucher. Demi-cave. Sur lot de 50' x 120'. Présentement loué à $130 par mois. Prix demandé: $10,900. Pour plus d'informations, appelez Louis Combot: 247-5918.

RUE BERRY

Duplex complètement privé. Un logis de 2 ou 3 chambres à coucher au premier, et un de 1 chambre à coucher au 2e. Garage. Lot: 40' x 126'. Tout près hôpital. Pour visiter appelez Louis Combot: 247-5918.

ST-VITAL

Maison de 1 1/2 étage, 4 chambres à coucher. Garage attenant. Cave à la grandeur. Sur lot de 72' x 120'. Tapis mur à mur au salon. Beau grand jardin. Pour visiter appelez Louis Combot: 247-5918.

PARC WINDSOR

Town House de 2 étages, 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Dans très belle localité. Pour visiter, appelez Louis Combot: 247-5918.

BUFFALO REALTY & APPRAISALS

233, av. Portage
Tél.: 942-0481



ST-BONIFACE — Joli bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. En très bon état. Plein prix, seulement $13,500

ST-BONIFACE — Près de l'hôpital. Bungalow très chic, 4 pièces, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle de récréation. Comptant requis: $1,200.

RUE NOTRE-DAME — Maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains. En très bon état, Garage. Plein prix: $16,500.

WINNIPEG OUEST — Maison de 3 chambres à coucher. 2 étages, sous-sol complet, Véritable aubaine. Comptant requis: $500. Balance: $120 par mois.

PARC WINDSOR — Charmant bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains. Sous-sol fini. Près école Lacerte, etc. Prix très attrayant. Comptant requis : $2,500

PAUL'S

PAUL GAGNON
247-9267 256-6538

LOUIS WENDEN
247-9267

PAUL FOURNIER
256-1520

MAURICE DESROSIERS
888-2487

REALTY LTD
120, boul. Provencher

ST-ADOLPHE — Grand lot boisé donnant sur la rivière, 300 pieds de frontage sur rivière Rouge. Chaque lot a une superficie de 5 acres ou plus. Seulement 3 lots de disponibles.

ST-ADOLPHE — 3 lots commerciaux sur chemin Ste-Marie. Peuvent être achetés individuellement ou en bloc. La connexion des tuyaux à égouts est déjà faite sur chaque lot. Localité idéale pour magasin, station-service, etc.

ST-BONIFACE — Lot de choix. Excellente localité pour duplex ou bungalow.

WINNIPEG OUEST — Immeubles-appartement de 4 logis, $3,000 comptant, Balance à termes faciles.

AVONS ARGENT DISPONIBLE pour premières hypothèques. Intérêt de 9 à 9 1/2 p.c.

AVONS BESOIN URGENT de bungalow de 2 ou 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Parc Windsor. Aussi, grand besoin de terrains agricoles ou fermes laitières.



ROULOTTE "MOBILE HOME" de 3 chambres à coucher. Réfrigérateur, poêle, tapis mur à mur au salon. Porche isolé et chauffé. Plusieurs autres extras. Appelez Claude.



NORWOOD

Belle grosse maison de 3 chambres à coucher. Complètement rénovée, 2 salles de bains complètes. Cave à la grandeur. Appelez Claude.



NORWOOD

Rue Eugénie. Belle grande maison de famille. 5 chambres à coucher, salon, salle à manger, foyer. Soubassement complet avec chambre supplémentaire. Fenêtres toutes saisons. En très bon état. Appelez Nap. Gagnon.



RUE PLINQUET

Bungalow de 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Aussi, maison de 2 étages avec soubassement complet. Le tout sur propriété de valeur. Lot : 75' x 120'. Appelez Nap.



NORWOOD

Maison de 4 chambres à coucher. Belle grande cuisine. Salle de récréation. Garage. En très bon état. Appelez Claude.

ST-BONIFACE $10,900

Bungalow de 3 chambres à coucher. Chauffage au gaz. Peut être acheté avec comptant minime. Appelez Nap.

ST-BONIFACE — $17,900

Maison: 2 étages. Sous-sol complet. 3 chambres à coucher, chambre supplémentaire à la cave, 2 salles de bains. En très bon état. Appelez Nap. Gagnon.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. Gagnon - Rés: 233-3510
Claude Bouchard - Rés: 247-5849

Tél.: 247-8958 DANIS REALTY 519, ch. Ste-Marie



RUE DE LA MORENIE — MAISON de 2 chambres à coucher avec pleine cave — Grande cuisine — lot paysagé et avec garage — Cette maison peut être facilement transformée en maison de 4 chambres à coucher — $2,000 comptant — Ne tardez pas — Appelez Aimé Fillion: 233-5710 ou Danis Realty — 247-8958.

RUE RITCHOT — ST-BONIFACE — Bonne grande maison — Bonne localité — Pour autres détails, appelez Aimé Fillion: 233-5710 ou Albert Gauthier: 247-4397.

RUE NOTRE-DAME — Maison de revenu — 4 logis avec $200 de revenu par mois — Prix: $18,800 — Appelez Maurice Péloquin: 233-5630.

AV. GUAY — 3 CHAMBRES A COUCHER — Bonne maison pour jeune couple qui commence — Tapis mur à mur dans salon — Taxes basses — Située près autobus — magasin et école — $1,500 comptant avec paiements mensuels de $120.00 taxes incluses — Appeler Léo Grouette.

NORWOOD FLATS — 2 CHAMBRES A COUCHER — Très bon état — salle de récréation — fenêtres en aluminium — Lot de 50 pieds — garage et auto-port — Un plaisir à montrer — Appelez Léo Grouette.

TRIPLEX — ST-BONIFACE — EXCLUSIF — Agé de 24 ans — Triplex — Garage — Bonne localité — Autobus à la porte — Revenu de $415 par mois — $5,000 comptant — Appelez Jeanne D'Auteuil.

STE-ANNE — MANITOBA — Sur chemin Dawson — 3 chambres à coucher — grande cuisine — tapis mur à mur — pleine cave — double garage — lot: 170' x 450'. Appelez Léo Grouette: 233-5507.

ATTENTION GENS DE NORWOOD! J'ai besoin d'une grande maison de 4 chambres à coucher avec 2 salles de bain si possible — Aussi besoin d'une maison de revenu avec possession pas plus tard que le 1er septembre. Appelez Jeanne D'Auteuil: 452-3936.

AV. SADLER — ST-VITAL — Près de la nouvelle école française — Bungalow de 2 chambres à coucher — grande cuisine — Lot; 50' x 223' — Très propre — $2,000comptant — Appelez Maurice Péloquin: 233-5630.

RUE BERRY — Pas de gazon à couper — 700 pieds carrés — Grand salon — 2 chambres à coucher — fournaise neuve — 2 minutes de l'hôpital St-Boniface — Prix: $11,000 — Taxes: $90.00 — Appelez Jeanne d'Auteuil.

LOT DE RIVIERE A LORETTE — 2 acres avec arbres — Prix très avantageux — Appelez Léo Grouette.

Réjana Lebecque: 667-3263
Maurice Danis : 253-2102
Aline Danis : 253-2102

Jeanne D'Auteuil, rés.: 452-3936
Albert Gauthier : 247-4397
Aimé Fillion : 233-5710

Claire Jopling : 253-4770
Léo Grouette : 233-5507
Maurice Péloquin : 247-7830

SERVICE "Multiple Listing"

